



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 17 - No 8

Avril 1991

SOMMAIRE

À la recherche de l'espèce humaine (Paul Genest)	283
Petites mathématiques généalogiques (H.P. Tardif)	287
Échos de drames familiaux dans les actes notariés (René Doucet)	303
La Société de généalogie au Salon des Aînés	305
Arel/Harel et Abel/Habel (André Beauchesne)	306
Congrès du 30 ^e anniversaire (André Breton)	306
L'Événement de 1891 (Jacques Saintonge)	307
Travaux en cours (H.P. Tardif)	309
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	311
Service d'entraide (André Beauchesne)	313
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	316
Corrections aux répertoires	318
Nouveaux membres (Guy Lacroix)	319
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	320

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 1246, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1990-1991

Président : Guy W.-Richard
Vice-président : André Beauchesne
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Guy Lacroix

CONSEILLERS

René Doucet, Julien Dubé,
Marcel A. Genest, Jean-Paul Morin
Michel Simard.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Publications :	André Beauchesne
Bibliothèque :	René Doucet
Service de recherche :	Edmond L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00 \$ par année
Prix à l'unité 2,00 \$
Frais de poste au Canada : 5%

(minimum 1,50 \$)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316-0513
Courrier de deuxième classe
Enregistrement n° 5716

Imprimé par le Conseil des loisirs-région de Québec

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge
Secrétaire : Raymond Deraspe
Autres membres
André Breton, René Bureau,
Cora Fortin-Houdet, Lucien Laurin,
Andrée Lemay-Doucet, Henri P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Raymond Gariépy,
Gérard E. Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel	25,00 \$
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

À LA RECHERCHE DE L'ESPÈCE HUMAINE

par Paul Genest

On peut définir la généalogie comme l'étude de la recherche des ancêtres. En fait, nous sommes tous intéressés à savoir d'où nous venons et de qui nous descendons. Mais une étude généalogique implique la présence de patronymes et d'archives.

Au Québec, la recherche des ancêtres est relativement facile, par suite de la présence des renseignements familiaux que les premiers habitants de la Nouvelle-France, originaires de France surtout, ont apportés avec eux. Il est possible aussi de retracer nos origines en pays ancestral; mais il devient difficile pour le commun des mortels de remonter, dans l'échelle familiale, à plus de quatre ou cinq siècles, par suite de la destruction ou de la perte des dossiers d'archives.

Nos ancêtres étaient, dans l'ensemble, de souche et d'extraction assez humble; mais les peuples, notamment les anciens, avaient, grâce à leurs historiens, des origines souvent fabuleuses. Que ce soient les Mayas, les Grecs ou les Sumériens, les premiers ancêtres étaient habituellement des dieux qui avaient les mêmes qualités, les mêmes défauts, les mêmes comportements que les humains. Nous qui acceptons, dans l'ensemble, la tradition judéo-chrétienne, nous remontons, comme le peuple hébreu, à Adam et Ève. Ainsi, au livre de la Genèse, chap. 8, vers. 17, il est écrit : *Au commencement, Yahvé Dieu fit la terre et le ciel. Puis Yahvé Dieu modela l'Homme à son image, lui insuffla une haleine de vie, les bénit (l'Homme est ici un nom collectif qui prend le pluriel) et leur dit : Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la.* Cette phrase de la Création est illustrée éloquentement par les admirables fresques que Michel-Ange a peintes sur la voûte de la chapelle Sixtine à Rome.

Par ce verset de la Genèse, on a la première manifestation de la vie humaine. Mais ce n'est vraiment qu'avec la vision nouvelle de l'univers de Newton, les travaux de Buffon, de Maupertuis, de Lamarck et de bien d'autres, que l'idée que la vie se transforme en permanence commença à s'imposer aux esprits. Un naturaliste britannique, Charles Darwin, ayant recueilli, au cours d'une croisière autour du monde, d'innombrables observations sur la variabilité des espèces, fut conduit à une doctrine évolutionniste qu'il publia, en 1859, dans son *On the Origin of Species by Means of Natural Selection*. Par cette théorie, Darwin admettait que l'évolution est due à l'action de la sélection naturelle sur les organismes, de façon telle que seuls survivent les plus aptes. Il introduisit la notion d'ascendance commune, à savoir que les espèces voisines descendent d'ancêtres communs. L'insertion de l'homme dans la phylogénie (formation et évolution des espèces) des mammifères suscita une tempête de protestations.

Cependant, les travaux qu'un moine augustin, Gregor Mendel, avait faits sur le croisement de petits pois, lui ayant permis de mettre au point les règles d'une nouvelle science, la génétique, i.e., l'étude de l'hérédité, passèrent inaperçus, par suite de l'importance qu'on donna alors aux publications de Darwin. Mais, au début du vingtième siècle, on redécouvrit la théorie mendélienne et, avec cette science, les chromosomes, ces éléments cellulaires, supports physiques des gènes.

La découverte des premiers fossiles, au dix-neuvième siècle, remit en question l'ancienneté de l'espèce humaine. Autrefois, on nous enseignait que la Création avait eu lieu environ 4000 ans avant J.-C. Cette assertion venait de l'interprétation littérale de la Bible, à la suite de l'énoncé, au dix-septième siècle, de l'évêque protestant Ussher. Selon lui, le mot "jour", qui a été utilisé dans la Genèse, pour décrire la Création du monde, avait une durée de vingt-quatre heures, ce qui indiquait, selon la chronologie biblique, que la Création de l'homme avait eu lieu 4004 ans avant J.C. ¹ ! Depuis le début du vingtième siècle, notamment depuis les années 70, des paléontologues, en particulier Louis et Mary Leakey ainsi que leur fils Richard, Howell et Coppens, Johnson et Taieb ont fait reculer

l'origine de l'espèce humaine à l'époque pléistocène, soit à deux ou trois millions d'années, par leurs fouilles dans la vallée du Rift, en Afrique orientale.

L'évolution est une condition essentielle à la permanence de la vie et elle ne peut se faire autrement que par le mécanisme de la spéciation, i.e., par la création d'espèces nouvelles. L'espèce, selon la définition du naturaliste suédois, Carl Linné, est une population ou un groupe d'individus interféconds mais qui deviennent stériles dès qu'ils tentent de se reproduire à l'extérieur du groupe.

Nous ne nous attarderons pas dans le domaine de la biologie moléculaire des chromosomes, mais plutôt sur la théorie chromosomique de l'évolution, qui a peu à peu remplacé celle de Darwin. Selon la théorie darwinienne, l'espèce est toute entière issue d'un même individu et tous les descendants tendent à adapter la même constitution génétique, celle qui leur permet le mieux de répondre aux sollicitations du monde extérieur. Quoique cette hypothèse soit devenue désuète, Darwin admit la notion d'ascendance commune, à savoir que les espèces voisines descendant d'ancêtres communs. Mais le darwinisme et les modèles théoriques qui ont suivi, sont fondés sur les modifications de fréquences géniques d'une génération à une autre et sur le jeu de la sélection qui est survenue à la suite de mutations prétendues favorables. De son côté, la théorie chromosomique de l'évolution est basée sur l'apparition de remaniements chromosomiques (échanges entre chromosomes différents), que nous connaissons bien en pathologie humaine, qui sont essentiellement défavorables et responsables d'une baisse de fertilité.

Ce paradoxe se trouve levé, si l'on admet que ces remaniements chromosomiques ne sont plus défavorables dès qu'ils passent de l'état hétérozygote (deux facteurs géniques différents) à l'état homozygote (deux facteurs géniques identiques) et qu'en même temps ils constituent les barrières reproductrices interspécifiques robustes et immédiatement installées. Ainsi, quand un remaniement chromosomique survient chez un individu, il n'affecte qu'un seul chromosome de la paire considérée et il est à l'état hétérozygote. Il altère alors la production des gamètes (cellules sexuelles). De tels remaniements atteignent les deux chromosomes de la paire, ils deviennent homozygotes et ils ne troublent plus la production des gamètes². De tels remaniements tendent à isoler, par une barrière reproductrice efficace, les individus porteurs de ces remaniements. Ce modèle rend compte de la spéciation. La consanguinité et l'inceste ont joué un rôle prépondérant, tout au long de l'évolution, pour favoriser l'indispensable passage des remaniements chromosomiques, de l'état hétérozygote à l'état homozygote.

Comme le pensait Linné, l'homme fait partie de l'ordre des Primates, chez lequel se retrouvent la famille des Pongidæ et celle des Hominidæ, familles apparentées par leur anatomie, leur physiologie, leur psychisme et leurs chromosomes. En effet, les trois espèces de simiens, le chimpanzé, le gorille et l'orang-outang, qui constituent les pongidés, ont 48 chromosomes, alors que le caryotype (assortiment chromosomique) de l'homme n'en a que 46. La différence résulte de la fusion centrique (réunion et soudure de deux chromosomes #2 dans l'espèce humaine, ainsi que de quelques autres remaniements de type inversion (retournement complet de certains segments chromosomiques) qui varient d'une espèce de pongidé à l'autre. Depuis 1970, de nouvelles techniques de traitement des chromosomes ont permis d'identifier chaque paire chromosomique et de constater que la quasi-totalité des chromosomes de l'homme et des grands singes, en particulier ceux du chimpanzé, étaient identiques (3, 4, 5, 6 et 7).

Aux primates d'aujourd'hui, il faut associer un genre disparu, l'*Australopithecus*, qui vivait dans la vallée du Rift et qui était apparenté, par ses caractéristiques anatomiques, aux hominidés. Des fragments squelettiques évolués et indiquant la position bipédiste ont été trouvés, en 1974, en Éthiopie, par Johanson et Taieb. Les ossements fossiles les plus remarquables étaient ceux d'une jeune femelle que l'on a appelée "Lucy" et qui serait considérée comme un hominien (8 et 9).

La locomotion bipède constitua le facteur physiologique qui permit le plus rapidement l'évolution différentielle entre les pongidés et le genre *Homo*. Il s'ensuivit la fabrication d'outils, l'utilisation du

feu, la confection des vêtements à la suite de la migration vers des régions tempérées ou plus froides, le développement de l'agriculture, la domestication de certaines espèces animales, l'accroissement du cerveau et du psychisme, l'apparition du langage et de la culture, etc. On comprend aisément la surprise que cette dame anglaise témoigna quand on lui rapporta cette absurdité, attribuée à tort à Darwin, que l'homme descendait du singe. *Nous descendons des singes!* s'exclama-t-elle, *j'espère que ce n'est pas vrai. Mais si ça l'est, prions que cela ne s'ébruite pas*¹⁰. Il est clair que les ancêtres de l'homme ne peuvent descendre d'animaux qui lui sont contemporains, même si l'espèce humaine et les grands singes possèdent un ancêtre commun. Afin de favoriser la spéciation, il était nécessaire qu'elle se fasse avec de petites populations¹¹ et que l'homozygotie se réalise rapidement, dans un temps relativement court, qui pouvait varier de deux millions et demi à six millions d'années^{2, 12, 13, 14} et¹⁵, selon la méthode d'investigation utilisée.

Par suite de l'extraordinaire similarité entre les chromosomes de l'homme et ceux des trois primates hominiens, il est possible de reconstituer le caryotype de l'ancêtre commun⁴ et¹⁶. Mais, à cause des différences sexuelles chez les mammifères, tant anatomiques que physiologiques et chromosomiques, deux problèmes se posent. Le premier : dans l'hypothèse que l'espèce humaine descende d'un seul individu, il était nécessaire qu'il soit porteur de l'anomalie à l'état hétérozygote, pour réaliser la spéciation et que, dans la descendance immédiate, elle survienne rapidement à l'état homozygote; ceci ne pouvait se faire que par l'inceste, mécanisme que la morale réproouve aujourd'hui, mais qui n'avait aucune influence, dans un petit groupe d'individus dont les réflexes psychologiques étaient sûrement très faibles. On peut rappeler ici qu'à la période historique, les pharaons de l'ancienne Égypte, tout comme les souverains incas, avaient des relations incestueuses, par mariage avec leurs sœurs, afin de conserver intacte la pureté de leur sang d'origine divine. Le deuxième problème : dans le cas d'une descendance provenant d'une paire d'individus, tels Adam et Ève, il existe deux modèles : l'un, selon Lejeune¹⁷, est fondé sur la connaissance d'une variété de gémellité, les jumeaux monozygotes (identiques) hétérocaryotes (chromosomes sexuels différents); et l'autre, proposé par de Grouchy³, suggère que le couple unique serait issu d'un œuf à deux noyaux (par non-expulsion du deuxième globule polaire) chaque noyau étant fécondé par un spermatozoïde à chromosome sexuel X ou Y. On assisterait à la formation d'une mosaïque, qui se dissocierait pour donner des jumeaux monozygotes (identiques), mais de sexe différent. L'hypothèse de de Grouchy est basée sur le phénomène bien connu de la division de l'ovule qui donne, dans un premier temps, un ovule et un globule polaire et, dans un deuxième temps, un deuxième ovule et un second globule polaire. Quand il y a fertilisation, les deux globules polaires dégénèrent, mais, dans l'hypothèse de de Grouchy, un globule polaire est fertilisé en même temps qu'un ovule. Personnellement, nous favorisons ce dernier mécanisme. Nous l'avons nous-mêmes proposé¹⁸ pour expliquer la présence, dans les cellules cancéreuses d'un poumon, chez une femme possédant, dans tous ses autres tissus, des chromosomes sexuels féminins, XX, alors que, dans ses cellules pulmonaires, il n'y avait que des chromosomes sexuels masculins, XY.

Ainsi, selon la théorie chromosomique, la spéciation ne peut se produire que par l'intermédiaire de remaniements chromosomiques; leur rôle déterminant nous apparaît encore mieux si l'on considère le caractère dramatique et la plupart des anomalies observées dans les populations humaines ou dans d'autres espèces. Le réservoir dans lequel puise l'évolution est immense. Près de 1% des enfants naissent porteurs d'aberrations chromosomiques. Outre les remaniements, il se forme des mutations géniques responsables de maladies héréditaires handicapantes. C'est cette prodigieuse instabilité du matériel héréditaire qui permet l'évolution. Les remaniements qui ont occasionné l'évolution sont les mêmes que ceux que nous observons en pathologie. Chaque fois qu'une cellule se divise, elle court le risque de voir survenir, chez les cellules-filles, un remaniement chromosomique. La plupart du temps, les cellules anormales ainsi produites sont éliminées. Mais il peut arriver que le remaniement confère à la cellule un avantage tel qu'elle se multiplie de façon préférentielle et qu'elle devienne l'ancêtre d'une population cellulaire nouvelle, qui se développera aux dépens des populations cellulaires voisines et tuera l'hôte dont elle dépend.

Le mécanisme de la cancérogenèse n'est nul autre que l'apparition de remaniements chromosomiques, habituellement léthaux, mais qui fournissent à la cellule cancéreuse nouvellement formée un pouvoir d'évolution donnant à cette cellule une force de vie que ne possède pas la cellule normale¹⁹. C'est par leur succès ou leur échec que l'évolution des espèces et le cancer diffèrent, et par là seulement. La cancérogenèse devient un phénomène aussi inexorable que l'évolution des espèces, et qui en est la rançon²⁰. Il existe à coup sûr des enfants déshérités qui naissent porteurs de malformations et des individus qui meurent de cancer. Les uns et les autres représentent, selon le mot de Jean de Grouchy, le prix de la vie, le prix que paient les êtres pour avoir le privilège de vivre.

Les idées exprimées dans ce travail ont une base purement scientifique et sont l'expression des connaissances actuelles, dans le domaine de l'évolution. Elles n'entrent pas en contradiction avec l'enseignement de l'Église catholique, comme en témoigne l'opinion de scientifiques catholiques éminents, tels l'abbé Henri Breuil, le jésuite Teilhard de Chardin, Hugo Obermaier, le père John A. O'Brien, le jésuite allemand Felix Ruschkamp. Les points, dans la Bible, qui peuvent être en désaccord avec les observations scientifiques d'aujourd'hui, doivent être interprétés par la "Commission de la Bible" qui siège à Rome, sous l'autorité de l'Église catholique. Par contre, chaque membre de la Réforme protestante, depuis Martin Luther, peut interpréter littéralement la Bible, notamment depuis 1859, à la suite de la publication des travaux de Charles Darwin sur le transformisme, qui fut suivie, en guise de protestation, de la création du groupe des "fondamentalistes", particulièrement chez les protestants américains.

Références bibliographiques

1. Murray, R.W. *Man's known ancestors*. Bruce Publ. Co. Milwaukee, U.S.A., p. 321, 1948.
2. de Grouchy, J. *L'évolution des êtres organisés et la naissance des espèces*. Biomedicine, 30: 129-134, 1979.
3. de Grouchy, *L'évolution des chromosomes*. La Recherche, 5: 325-336, 1974.
4. de Grouchy, J.C., C. Turleau, and C. Finaz. *Chromosomal phylogeny of the primates*. Ann. Rev. Genet., 12: 289-328, 1978.
5. Dutrillaux, B., M.-O. Rethoré et J. Lejeune. *Comparaison du caryotype de l'Orang-Outang (Pongo pygmaeus) à celui de l'homme, du chimpanzé et du gorille*. Ann. Génét., 18: 153-161, 1975.
6. Yunis, J.J., and O. Prakash. *The origin of man : a chromosomal pictorial legacy*. Science, 215: 1525-1530, 1982.
7. Clemente, I.C.M., M. Ponsa, M. Garcia and J. Egozcue. *Evolution of the Simiiformes and phylogeny of human chromosomes*. Hum. Genet., 84: 493-506, 1990.
8. Johanson, D.C. *Ethiopia yields first "family" of early man*. Nat. Geo., 150: 790-811, 1976.
9. Weaver, K.F. *The search for our ancestors*. Nat. Geo., 168: 560-623, 1985.
10. Dobzhanski, T. *Mankind evolving*. Yale University Press, Londres, p. 381, 1962.
11. Bush, G.L., S.M. Case, A.C. Wilson and J.L. Patton. *Rapid speciation and chromosomal evolution in mammals*. Proc. Nat. Acad. Sci. U.S.A., 74: 3942-3946, 1977.
12. Mauyama, T. and H. Imai. *Evolutionary rate of mammalian karyotype*. J. Theo. Biol., 90: 111-112, 1981.
13. Wilson, A.C., V.M. Sarich and L.R. Maxson. *The importance of gene rearrangement in evolution : evidence from studies of rate of chromosomal, protein, and anatomical evolution*. Proc. Nat. Acad. Sci. U.S.A., 71: 3028-3030, 1974.
14. Nei, M. *The theory of genetic distance and evolution of human races*. Jap. J. Hum Genet., 23: 341-369, 1978.
15. Bauer, K. *Age determination by immunological techniques of the last common ancestor of man and chimpanzee*. Humangenetik, 17: 253-265, 1973.
16. Dutrillaux, B. *Very large analogy of chromosome banding between Cebus capucinus (Platyrrhini) and man*. Cytogenet. Cell Genet., 24: 84-94, 1979.

17. Lejeune, J. *Adam et Ève ou le monogénisme*. Nouv. Rev. Théo., 90: 191–195, 1968.
18. Genest, P., R. Lagacé, A. Bouillant, L. Dumas and J.-L. Bonenfant. *A 46.XY lung adenocarcinoma in a 46.XX female patient. A possible parental transmission*. Acta Cytol., 23: 237–244, 1979.
19. Genest, P. et A.M.P. Bouillant. *Chromosomes et cancérogenèse. Étude de l'évolution d'une lignée cellulaire épithéliale d'origine porcine (PFT)*. Ann. Génét., 28: 25–31, 1985.
20. de Grouchy, J. *Cancer and the evolution of species : a ransom*. Biomedicine, 18: 6–8, 1973.

* * * * *

PETITES MATHÉMATIQUES GÉNÉALOGIQUES

par H.P. Tardif

Introduction

Au cours de recherches en généalogie, l'on arrive souvent à des concepts ou expressions mathématiques ou statistiques qui expriment les relations entre certains facteurs généalogiques ou démographiques. En fait, plusieurs questions de généalogie et surtout de démographie se traitent par l'utilisation d'outils mathématiques simples ou complexes. C'est le but de cet article de présenter, sous un même titre, un certain nombre d'expressions.

Ce méli-mélo de petites généalo-mathématiques ne doit surtout pas effrayer le lecteur et, dans certains cas, ne doit pas être pris trop au sérieux, car ce n'est qu'un essai de popularisation présenté ici pour le bon plaisir de tous les généalogistes et généalogophiles convaincus!

Nombre théorique d'ascendants

Le nombre théorique d'ascendants à une génération donnée est très facile à calculer. Tout individu descend de deux parents, quatre grands-parents (aïeux), huit arrière-grands-parents (bisaïeux), seize arrière-arrière-grands-parents (trisaïeux) de sorte que chaque génération compte le double d'ancêtres de la précédente. Cette progression arithmétique simple peut s'exprimer par la formule mathématique suivante qui nous permet de trouver le nombre d'ancêtres qui apparaissent à une génération donnée :

$$A_x = 2^{(x-1)}$$

ou

$$A_x = \text{nombre d'ancêtres à la génération } x$$

$$x = \text{génération en question au tableau d'ascendance.}$$

Par exemple, à la quatrième génération, celle des bisaïeux, on aura $A = 2^{(4-1)} = 2^3 = 8$.

L'individu pour qui on fait l'ascendance (le *probans*) est la première génération, ses parents la deuxième génération et ainsi de suite. Le résultat de ce petit calcul est donné au Tableau I. Comme quelqu'un a déjà dit, si vous ne croyez pas ces chiffres vous avez parfaitement raison. Il y aurait eu au temps du Christ, il y a 60 générations déjà, des milliards d'individus et, au temps de Toutankamon avec 210 générations, encore beaucoup plus, c'est-à-dire, plus que la surface de la terre et de l'eau aurait pu en porter! Et du temps d'Adam et Ève, si on connaissait le nombre de générations pour s'y rendre, disons 500 (voir tableau 2), on ne pourrait croire le nombre d'habitants obtenus par ce calcul. Heureusement, ceci n'est pas arrivé de cette façon, car on aurait fait crouler la terre. Grâce au phénomène de l'impléxe qui sera expliqué plus loin ainsi qu'aux épidémies, aux guerres, aux changements climatiques, etc., la population ou plutôt l'ascendance n'a pas été aussi considérable que le veut la théorie.

Tableau I

An	Siècles	Années	Génération	Degré de parenté	Nombre d'ancêtres	Influence héréditaire
2000 (1990)			1	Individu (<i>probans</i>)		
1900	1	100	2	1 Parents	2	1/2
			3	2 Grands-parents (aïeux)	4	1/4
			4	3 Arr.grands-parents (bisaïeux)	8	1/8
1800	2	200	5	4 Trisaïeux	16	1/16
			6	5 Quadrisaïeux	32	1/32
			7	6 Quintaïeux	64	1/64
1700	3	300	8	7 Sixaïeux	128	1/128
			9	8 Septaïeux	256	etc.
			10	9 8 ^e Aïeux	512	
1600	4	400	11	10 9 ^e Aïeux	1 024	
			12	11 10 ^e Aïeux	2 048	
			13	12 etc.	4 096	
1500	5	500	14	13	8 192	
			15	14	16 384	
			16	15	32 768	
1400	6	600	17	16	65 536	
			18	17	131 072	
			19	18	262 144	
1300	7	700	20	19	524 288	
			21	20	1 048 576	
			22	21	2 097 152	
1200	8	800	23	22	4 194 304	
			24	23	8 388 608	
			25	24	16 777 216	
1100	9	900	26	25	32 554 432	
			27	26	67 108 864	
			28	27	134 217 728	
1000	10	1000	29	28	268 435 456	
			30	29	536 870 912	
			31	30	1 073 741 824	
900	11	1100	34	33	8.6 milliards	
800	12	1200	37	36	69.8 milliards	
700	13	1300	40	39	557.9 milliards	
0	20	2000	60	59	1 152 921.5 milliards	

Tableau II

An	Génération	Époque
2000	1	Présente
1500	15	Christophe Colomb
1000	30	
800	36	Charlemagne
0	60	Naissance du Christ
1000 B.C.	90	Salomon construit le temple de Yaveh à Jérusalem
2000 B.C.	120	Civilisation minoenne à Crète
5000 B.C.	210	Toutankamon ?
? B.C.	?	Adam et Ève

Table d'ascendance

Ceci nous amène au tableau généalogique qui nous présente visuellement cette multiplication par deux des ancêtres à chaque génération, ainsi qu'à la table d'ascendance.

Un système facile de numérotation dérivé au 17^e siècle et appelé "Méthode Stradonitz" consiste à donner le numéro un au *probans*, 2 au père, 3 à la mère, 4 et 5 aux grands-parents paternels et ainsi de suite avec les nombres pairs pour les hommes et impairs pour les femmes. De cette façon, une personne donnée (mâle) a toujours un numéro égal au double de celui de son fils et la moitié de celui de son père. Du côté maternel, la mère a un numéro égal au double plus un de celui de son fils et de la moitié moins un de celui de sa mère. (Voir figure 1). Si nous connaissons les parents du numéro 850 on peut inscrire immédiatement le nom du père au numéro 1700, numéros compris entre 1204 et 2047, c'est-à-dire à la 11^e génération. On note aussi que les chiffres placés à la tête de la série 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128 (sur la lignée des ascendants mâles paternels) indiquent le nombre d'ancêtres représentés par chacune de ces générations.

De plus, on peut retrouver facilement à quelle génération appartient un ascendant. Il s'agit de résoudre à l'inverse, par approximation, la première équation, c'est-à-dire à chercher l'exposant de 2 qui nous donne le chiffre immédiatement inférieur à celui qui représente l'ancêtre en question. Cet exposant plus 1 donne la génération de l'ancêtre. Prenons par exemple l'ancêtre 360. La puissance de 2 immédiatement inférieure est 256 soit 2^8 . Huit et un font neuf et l'ancêtre se trouve donc à la neuvième génération. Il est le fils du n° 720 et le père du n° 180, père à son tour du n° 90, père à son tour du n° 45 qui désigne la mère du n° 22 et ainsi de suite jusqu'au *probans*.

Comme pour le tableau périodique des éléments où on a pu prédire l'existence de certains éléments avant qu'ils ne soient découverts, ainsi donc, on a une place dans ce tableau pour chaque ancêtre même s'il n'est pas encore connu!

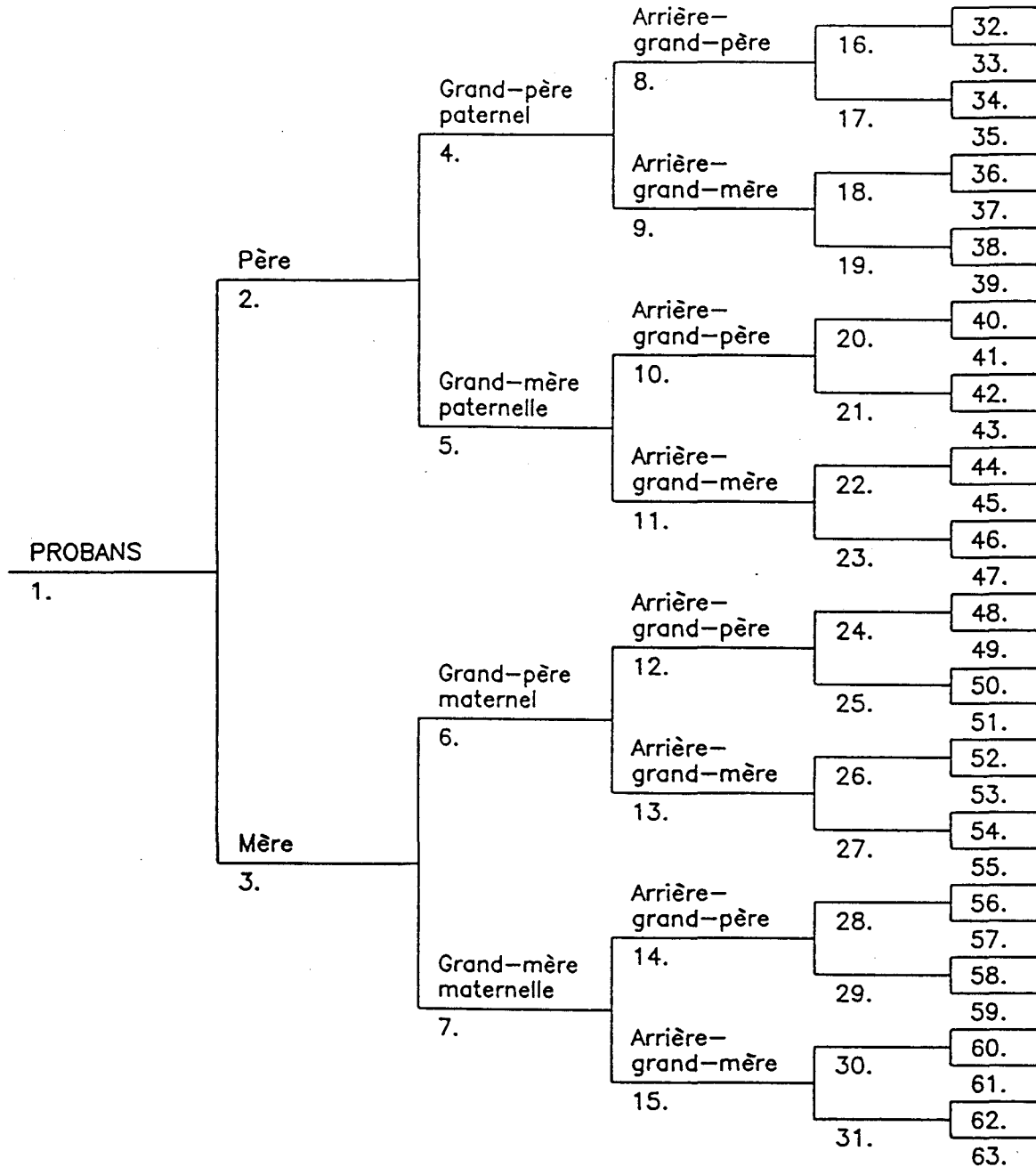
Ce système de numérotation permet aussi de présenter toute une généalogie ascendante sous forme d'un tableau en donnant tout simplement le nom de l'ancêtre et son numéro qui nous permet de le situer tout de suite ou presque, dans le temps ou dans l'espace!

Implexe des ancêtres

Les chiffres donnés au tableau I indiquent qu'à la 31^e génération, c'est-à-dire, à peu près vers le dixième siècle de l'ère chrétienne, chaque individu existant aujourd'hui aurait eu plus d'un milliard

FIGURE 1

TABEAU D'ASCENDANCE
METHODE STRADONITZ



d'ancêtres, probablement plus de personnes que toute la population de la terre en comprenait à cette époque. Ceci est impossible. Évidemment, l'explication se trouve dans le fait que la même personne peut apparaître à plusieurs endroits dans le tableau d'ascendance, c'est-à-dire qu'elle est notre ancêtre dans plusieurs lignées. On peut donc déterminer une relation entre le nombre vrai d'ancêtres et le nombre théorique comme suit :

$$I = \frac{N_t - N_v}{N_t} \quad 100$$

ou N_t = nombre théorique d'ancêtres
 N_v = nombre vrai d'ancêtres

et ce rapport I appelé l'implexe des ancêtres (du latin *implexus* : entremêlé) est une mesure de la réduction du nombre d'ancêtres réel par rapport au nombre théorique et par conséquent une indication du degré "d'entremêlement" des ancêtres ou du degré de consanguinité. Lorsque le nombre réel d'ancêtres est presque égal au nombre théorique, l'implexe ou degré d'entremêlement est presque nul. Lorsqu'il diminue de plus en plus, l'implexe augmente, ce qui signifie que le degré de consanguinité est élevé. En fait les mariages consanguins peuvent faire apparaître le même personnage un grand nombre de fois dans une généalogie. Et c'est à cause de ce phénomène de consanguinité que certains ont dit que nous descendons tous de Charlemagne, et que La Bruyère a écrit que nous descendons tous d'un roi et d'un pendu. Ceci est probablement vrai si nous reculons assez loin dans la nuit des temps. En résumé, si nous avions des milliards d'ancêtres vers le 9^e et le 11^e siècle, on peut faire l'hypothèse qu'il faut bien que Charlemagne ou Guillaume le Conquérant aient été parmi ceux-là et que par conséquent nous descendons tous d'eux!

Ce phénomène de l'implexe qui fait que le nombre d'ancêtres différents est presque toujours inférieur à celui des aïeux théoriquement nécessaire est plus ou moins prononcé dépendant des conditions locales. Au début de la colonie, à cause du manque de mobilité et du petit nombre d'émigrés, il y eut forcément un grand nombre de mariages entre proches parents. Si, comme on le dit souvent en riant, tous les Canadiens français descendent de Louis Hébert, notre implexe à la 11^e ou 12^e génération doit être assez élevé. Il serait intéressant de déterminer un implexe moyen pour les Canadiens français, ce qui peut être fait facilement à partir des bases de données déjà en ordinateur. Dans une note publiée précédemment (*L'Ancêtre*, Janvier 1980, Vol. 6, N^o 5, p. 144) S. Laperrière et J.J. Laperrière ont trouvé seulement 4300 personnes distinctes sur 5149 ancêtres possibles dans leur arbre généalogique, ce qui donnerait un implexe de 17%.

Des concepts semblables mais avec un vocabulaire différent sont employés continuellement dans les études d'hérédité, dans le règne végétal et animal, pour exprimer différents coefficients soit de consanguinité, de parenté, etc. Par exemple, le coefficient d'inogamie (*inbreeding* ou croisement à consanguinité étroite) se trouve en déterminant le rapport entre les facteurs suivants :

p : nombre d'ancêtres possibles à une génération donnée (i.e. 2, 4, 8, 16, 32, etc.);
 q : nombre d'ancêtres réels;
 z : coefficient d'inogamie à une génération donnée.

$$D' où \quad Z_n = \frac{p - q}{q} \quad 100$$

Ce coefficient indique pour une génération donnée le pourcentage d'homozygité (ayant le même gène sur les deux chromosomes d'une même paire) basé sur la fréquence des "infusions d'un même sang".

Le coefficient de parenté K a été défini comme suit :

$$K = \frac{qc - 1/2 p}{1/2 p} 100$$

ou qc : nombre d'ancêtres communs au père et à la mère, i.e. au nombre d'ancêtres que l'on rencontre dans l'arbre généalogique, des deux côtés, paternel et maternel.

L'implexe, en fait, n'est pas dû seulement au nombre réduit d'aïeux différents mais aussi à l'apparition répétée du même individu. Mais comme nul ne peut déterminer la portion exacte de l'influence de chaque parent et aïeul sur l'hérédité, il est difficile d'interpréter ces concepts mathématiques de l'implexe.

Degré de parenté et influence héréditaire

Par définition, le degré de parenté est le nombre de générations entre chacune des deux personnes considérées et leur ancêtre commun. Dans le droit canonique, on établit ce degré de parenté en ligne directe en additionnant le nombre de générations ou de degrés (un degré par génération) séparant l'intéressé de l'ancêtre ou du descendant (voie ascendante et voie descendante). Par exemple, un père et un fils sont parents au premier degré. En ligne collatérale, on ne compte les degrés que dans une seule ligne, choisissant la ligne la plus longue en cas d'inégalité. Ainsi, les frères et sœurs sont parents au 1^{er} degré, les cousins germains au 2^e degré, un cousin issu de germain au 3^e, le petit-fils et l'arrière-petit-fils issus d'une branche collatérale, au 3^e degré. Mais le degré de parenté en droit canon est souvent exprimé aussi par les deux chiffres indiquant le nombre de générations séparant chacun des intéressés à l'auteur commun. Ainsi, deux cousins germains sont parents au 2^e et 2^e degré (du 2 au 2) et un oncle et son neveu, au 2^e degré (ligne la plus longue), ou plus communément du 1^{er} au 2^e degré.

Dans le droit civil, par contre, on calcule le degré de parenté en remontant à l'ancêtre commun et en redescendant au parent. En d'autres mots, on totalise les degrés qui séparent chacun des intéressés de l'ancêtre commun. Ainsi, le frère est parent au 2^e degré, le cousin germain au 4^e et le cousin issu de germain au 6^e degré.

Mais qu'arrive-t-il en lignées collatérales lorsqu'une personne est apparentée à une autre de plus d'une façon? Prenons le cas de Roy E. Mc Phee, mentionné par lui-même (voir référence) qui est cousin au 6^e degré avec Lucretia par une lignée, au 7^e degré par une autre lignée et au 8^e degré par une troisième lignée. (Tout ceci à cause du phénomène de l'implexe!) Quel serait donc son degré de cousinage si ces trois parentés étaient amalgamées l'une dans l'autre? Aux dires de Mc Phee, cette question extrêmement importante pour tout généalogiste passionné doit être résolue immédiatement! Basée sur la première formule, la solution est la suivante :

Les cousins au 6^e degré (7^e génération) ont $(1/2)^6 = 1/64$ d'ascendance commune.
 Les cousins au 7^e degré (8^e génération) ont $(1/2)^7 = 1/128$ d'ascendance commune.
 Les cousins au 8^e degré (9^e génération) ont $(1/2)^8 = 1/256$ d'ascendance commune.
 Alors $1/64 + 1/128 + 1/256 = 7/256 = 0.02734$ d'ascendance commune totale.

Si n = le degré de parenté ou de cousinage,

alors $(1/2)^n = 0.02734$

$$d' où \quad n = \frac{\text{logarithme de } 0.02734}{\text{logarithme de } 0.5} = \frac{-1.56320}{-0.030103} = 5.19$$

Inutile de s'excuser pour l'utilisation des logarithmes! Dans les mots de McFee lui-même, quelques logarithmes peuvent apporter à la généalogie la même degré de dignité qu'une phrase latine dans une opinion légale!

Roy et Lucretia sont donc parents au 5.19° degré! Le seul problème avec cela, c'est que c'est difficile à prononcer!

Nous pourrions faire un calcul semblable pour des doubles cousins germains. Nous aurions :

$$(1/2)^2 + (1/2)^2 = 1/4 + 1/4 = 0.5 \text{ de la même ascendance totale}$$

$$\begin{array}{l} \text{alors } (1/2)^n = 0.5 \\ \text{d'où } n = 1 \end{array}$$

Ce qui fait que mathématiquement parlant, des doubles cousins germains seraient parents au premier degré et c'est peut-être la raison pour laquelle ils sont appelés "frérot" car ils sont presque des frères! Mais cette parenté mathématique n'est pas réelle même si les doubles cousins germains ont reçu leurs chromosomes des mêmes quatre grands-parents, ce qui leur donne un coefficient de parenté plus grand que celui des cousins germains ordinaires, en fait, semblable à celui entre demi-frères et demi-sœurs, ou entre oncle et nièce.

Il est bien évident qu'un individu donné consiste en un mélange génétique de ses deux parents, de ses quatre grands-parents, de ses huit arrière-grands-parents et ainsi de suite pour représenter, comme l'indique le tableau I, des milliers d'individus en l'an 1600, des dizaines de milliers en l'an 1400, des millions en l'an 1200, etc.

Si l'on appelle H l'ensemble de l'hérédité, la part de la x^{e} génération sera de $\frac{H}{2^{(x-1)}}$

Un ancêtre de la 8° génération, par exemple celle de 128 quartiers ou ancêtres, aura donc

$$(1/2)^7 = \frac{1}{128^{\text{e}}} \text{ de l'influence héréditaire.}$$

De la même façon nos descendants auront reçu de chacun de nous, leurs parents, une portion de l'héritage génétique qu'ils possèdent. Comme chaque individu est issu de deux parents, chaque parent fournit à l'enfant sur une base statistique la moitié des facteurs maintenant appelés gènes qu'il possède et ainsi de suite.

Mais d'une façon plus scientifique, la parenté réelle peut se définir comme la transmission des caractères héréditaires qui se fait par la transmission de matière organique, c'est-à-dire surtout par les gènes situés sur les chromosomes. Si les chromosomes sont distribués également, l'enfant recevra la moitié de son hérédité avec la moitié des chromosomes paternels et la moitié de son héritage biologique avec la moitié des chromosomes maternels. Lorsque cet enfant procréera, ses cellules renfermeront 46 chromosomes dont 23 d'origine paternelle et 23 d'origine maternelle. Vingt-trois de ces chromosomes choisis au hasard, possiblement 12 venant de son père et 11 de sa mère ou vice-versa, seront transmis à chacun de ses enfants et ainsi de suite. Les chromosomes et les gènes venant du père et de la mère sont donc les agents de transmission du patrimoine héréditaire et ce patrimoine héréditaire vient donc à peu près également du père et de la mère. Nous sommes donc loin de la pensée d'Aristote qui voulait que la femme ne transmette que l'aspect extérieur tandis que c'est du sperme paternel que viendraient l'âme et la personnalité!

Mais il y a une limite à la division des gènes d'une génération à l'autre et même si l'on peut tenir d'un trisaïeul plus du seizième de nos caractères héréditaires, éventuellement les chances sont que nous sommes de moins en moins parents avec nos ancêtres lointains car les possibilités statistiques de transmettre les caractères héréditaires diminuent beaucoup avec les générations. Le tableau II est un bref résumé de tout cela pour l'ascendance et la descendance d'un individu donné.

Tableau III

Parenté d'un individu avec son ascendance et sa descendance

Génération	Degré de parenté	Influence héréditaire	Chromosomes *
9- Septaïeux	8	1/256	3 chances sur 16 de fournir 1 chromosome
8- Sixaïeux	7	1/128	3 sur 8
7- Quintaïeux	6	1/64	3 sur 4
6- Quadrisaïeux	5	1/32	1 ou 2 chromosomes
5- Trisaïeux	4	1/16	2 ou 3
4- Arrière-grands-parents	3	1/8	5 ou 6
3- Grands-parents	2	1/4	11 ou 12
2- Parents	1	1/2	23
1- INDIVIDU	-	-	**
2- Enfants	1	1/2	23
3- Petits-enfants	2	1/4	11 ou 12
4- Arrière-petits-enfants	3	1/8	5 ou 6
5- Arrière-arrière-petits-enfants	4	1/16	2 ou 3
6- ?	5	1/32	1 ou 2
7- ?	6	1/64	3 chances sur 4 d'avoir reçu 1 chromosome
8- ?	7	1/128	3 sur 8
9- ?	8	1/256	3 sur 16, etc.

* Nombre moyen de chromosomes fournis par chaque ancêtre à l'INDIVIDU

** Nombre moyen de chromosomes fournis par l'INDIVIDU à chacun de ses descendants.

Note : Il est maintenant connu que l'espèce humaine n'a que 23 paires de chromosomes et non 24 comme on le croyait auparavant.

Pour illustrer de façon amusante cette question de l'influence héréditaire, prenons l'exemple du prince Andrew, fils du prince Charles, qui est plus anglais que son père. En effet, le prince Charles n'a que huit ancêtres anglais sur 32 ancêtres, ce qui lui donne un coefficient de "britishness" de 25%. La princesse de Galles, Lady Diana, par contre, a 29 ancêtres anglais sur 32 et, par conséquent, un coefficient de 90.6 % de sang anglais. Leur fils, le prince Andrew, aura donc un coefficient de sang anglais de 58% et sera donc deux fois plus anglais que son père!

Une autre illustration de cette question a été faite récemment par Claude Théberge (voir références) qui a calculé que Max Gros-Louis et Konrad Sioui ont plus de sang français dans les veines que bien des Québécois. En fait il a déterminé que Gros-Louis est mathématiquement d'origine française à 95%. Dans le cas de Konrad Sioui, il a 80% de sang québécois. Mais comme son épouse est de souche montagnaise, ses enfants seront plus indiens que lui!

Nombre de descendants

On peut donc conclure de ce que nous avons vu plus haut qu'un individu est une synthèse de milliers d'individus qui ont contribué à sa formation. En assumant trois générations par siècle, le tableau I indique bien qu'un jeune individu, aujourd'hui, descend théoriquement de 2048 ancêtres distincts depuis les onze générations du début de la colonie et qu'une personne a jusqu'à 65 536 ancêtres directs depuis les seize ou dix-sept générations du début du 16^e siècle.

D'un autre côté, ce même individu contribuera à la formation de milliers d'autres individus. Si le tableau I nous a fait voir ce qu'est le passé, le tableau IV nous montre le futur hypothétique d'un individu donné au point de vue de la descendance. Si l'ascendance d'un individu implique un grand nombre de personnes, sa descendance en touchera un nombre encore bien plus grand s'il y a plus de deux enfants par génération qui continuent la race. En faisant l'hypothèse encore une fois que nous avons environ trois générations par siècle et quatre enfants à chaque génération qui se marient et ont chacun à leur tour quatre enfants, le nombre de descendants après quatre siècles sera de plus de 16 millions comme on le voit au tableau IV.

Tableau IV

Nombre de descendants

Pour des familles ayant le nombre d'enfants procréateurs indiqués

Génération	Siècle	2	3	4	5	6	7
1		-	-	-	-	-	-
2		2	3	4	5	6	7
3		4	9	16	25	36	49
4	1	8	27	64	125	216	343
5		16	81	256	625	1 296	2 401
6		32	243	1 024	3 125	6 776	16 807
7	2	64	729	4 096	15 625	46 656	119 649
8		128	2 187	16 384	78 125	279 936	837 543
9		256	6 561	65 536	390 625	1 679 616	5 862 801
10	3	512	18 683	262 144	1 953 125	10 077 696	41 039 607
11		1 024	56 049	1 048 576	9 765 625	-	-
12		2 048	168 147	4 154 304	48 838 125	-	-
13	4	4 096	504 441	16 617 216	241 190 625	-	-

Si chaque individu actuellement sur la terre devait avoir 16 millions de descendants en l'an 2400, la planète étoufferait bien longtemps avant cela. Comme on l'a vu plus haut, grâce à consanguinité, aux guerres, aux épidémies, aux cataclysmes naturels, la descendance a été contrôlée dans le passé. Quel nouveau phénomène la contrôlera-t-elle dans le futur : la dénatalité, la pollution, les famines, les guerres atomiques et chimiques? Nul ne le sait mais espérons pour le mieux.

En rapport avec les générations, mentionnons ici que pour les historiens, la période naturelle de la division de l'histoire est la "génération". On semble d'accord à évaluer la durée de la génération à un

peu plus de 30 ans et à compter à peu près trois générations par siècle. Ceci peut se vérifier facilement pour une famille particulière. Par exemple de la naissance d'Olivier Letardif à celle de mon petit-fils Olivier Tardif de la onzième génération, il s'est écoulé 376 ans i.e. 34 ans par génération.

En assumant une natalité constante pendant deux ou trois siècles, on peut calculer les catégories dans le milieu humain qui contrôlent, subissent ou ne participent pas aux événements (enfants) et démontrer que la division de l'histoire par génération ou par deux générations correspond à une réalité tangible et à la cadence à laquelle se sont succédé les grands événements humains. En fait, cet intervalle de temps correspond au temps nécessaire pour que les enfants d'une époque donnée deviennent la majorité parmi les dirigeants et le temps pendant lequel ils restent généralement dirigeants, c'est-à-dire la durée d'une vie active moyenne.

Nombre de descendants du même nom

Comme il n'existe pas d'annuaire général donnant les noms de tous les habitants d'un pays ou d'une province, il est impossible de savoir exactement combien il y a de descendants ou d'individus du même nom dans un pays ou une région donnée. Toutefois, il est possible d'en faire une estimation en faisant certaines hypothèses ou suppositions.

Par exemple, si l'on suppose que le nom considéré est distribué uniformément dans la région, ce qui est vrai pour les noms très nombreux, on pourrait conclure que le nombre total d'individus d'un nom donné (N) est égal au nombre d'individus de ce nom qui sont mentionnés dans le bottin téléphonique (N_1) multiplié par un facteur (C). D'où ;

$$N = CN_1$$

En faisant cette estimation pour les plus grandes villes ou régions du Québec, on pourrait avoir une bonne approximation du nombre d'individus d'un patronyme donné dans chacune de ces régions, et en faisant la somme, on aurait le nombre total de ces individus au Québec. Cette méthode a été utilisée à un moment donné en France. Toutefois avec l'arrivée des ordinateurs et des banques de données, par exemple Minitel, il est possible d'obtenir ces données plus directement.

L'anniversaire de naissance

Il nous semble toujours surprenant que quelqu'un de notre entourage ait le même anniversaire de naissance que nous. L'étude des probabilités démontre que cette situation n'est pas du tout rare. C'est le célèbre "birthday problem" enseigné au cours élémentaire de théorie des probabilités et très bien décrit dans les manuels. Prenons, par exemple, un groupe de 25 personnes, une année de 365 jours et une date quelconque pour l'anniversaire de la première personne. La probabilité qu'une autre personne n'ait pas son anniversaire cette même journée est de $364/365$; celle qu'une troisième personne n'ait pas son anniversaire cette même journée est de $363/365$ et ainsi de suite pour les autres 22 personnes. Le produit de chacune de ces probabilités pour les 24 personnes donne la probabilité que toutes ces personnes aient un anniversaire différent ou bien qu'aucune personne n'ait le même anniversaire, et cette probabilité est de 0.431. L'inverse donne 0.569, c'est-à-dire, 56% de chance que deux de ces personnes aient leurs anniversaires le même jour. En d'autres mots, sur 25 personnes choisies au hasard, il y a presque 60% de chance qu'il y en ait deux qui aient le même anniversaire de naissance. En fait, sur l'équipe de hockey du Canadien en 1970 (communication de G. McLaughlin), deux couples de joueurs avaient des dates d'anniversaire coïncidentes :

22 janvier : Serge Savard et Jean-Claude Tremblay
22 novembre : Jacques Laperrière et Yvan Cournoyer.

Le tableau V donne les probabilités qu'au moins deux anniversaires soient coïncidents ou adjacents sur un groupe donné de personnes. On y voit que sur une classe d'élèves ou sur tout autre groupe de 40 personnes, la probabilité que deux anniversaires soient coïncidents ou adjacents est de .999, c'est-à-dire, de presque 100%. Si l'on considère un groupe formé par les 35 premiers présidents des États-Unis, le onzième (Polk) et le vingt-huitième (Harding) ont eu leur date de naissance le même jour, soit le 2 novembre (Gehan).

Tableau V

Coïncidence dans un groupe de N personnes

Probabilité qu'au moins 2 anniversaires soient:

N	Coïncidents	Coïncidents ou adjacents
2	.003	.008
3	.008	.025
4	.016	.049
4	.027	.080
6	.040	.117
7	.056	.161
8	.074	.209
9	.095	.260
10	.117	.315
11	.167	.427
14	.223	.537
16	.284	.640
18	.347	.730
20	.411	.804
22	.476	.864
24	.538	.909
26	.598	.941
28	.654	.963
30	.706	.978
35	.814	.995
40	.891	.999

Statistiques démographiques

En considérant tous ces descendants ou ascendants d'une façon non pas personnelle ou familiale mais en termes de population, on est amené à se poser des questions sur la nuptialité, la fécondité, leur espérance de vie, leur taux de mortalité, c'est-à-dire à faire de la démographie.

La démographie consiste à utiliser des méthodes statistiques pour l'étude des populations humaines et s'intéresse au changement des populations basé sur le nombre de personnes nées ou décédées dans une région donnée et par conséquent aux fonctions telles que la fertilité, la mortalité, le mariage, etc. Ces études se poursuivent dans différentes directions : composition de la population par groupe d'âge et de sexe, distribution géographique et occupationnelle, population urbaine et rurale, mouvements migratoires, vieillissement, degré d'instruction, etc. On calcule donc des chiffres moyens pour de grands ensembles de population. Les nombres qui mesurent les grandeurs démographiques de base sont :

- a) le nombre d'habitants sur un territoire donné;
- b) le nombre de naissances (natalité);
- c) le nombre de décès (mortalité);
- d) le nombre de mariages (nuptialité);
- e) le nombre de divorces;
- f) les éléments d'information sur les migrations.

En d'autres mots, de la généalogie à la démographie, il n'y a qu'un pas pour peu que l'on s'intéresse à des questions sociales ou globales. Voilà pourquoi il semble approprié ici de donner certaines définitions des facteurs et indicateurs les plus communément employés :

a) densité de population = $\frac{\text{nombre d'habitants}}{\text{superficie (en km}^2\text{)}}$

b) taux de natalité = $\frac{\text{nombre moyen de naissances}}{\text{par 1000 habitants}} = \frac{\text{nombre de naissances}}{\text{nombre d'habitants}} \times 1000$

Ce qui exprime $T_n = \frac{N}{A} \times 1000$ ou $N = \text{naissances}$
et $A = \text{population}$

Prenons un nombre de naissances de 763 000 pour une population de 48 911 000 habitants

on aura $\frac{73000}{48\ 911\ 000} \times 1000 = 15.6$ qui est le taux de natalité calculé par 1000 habitants.

Les taux de mortalité, de nuptialité et de divorce se calculent de la même façon. Il est bien évident que les taux de natalité et de mortalité contrôlent le mouvement naturel de la population. En fait, cet accroissement naturel d'une population est égal au nombre des naissances moins le nombre des décès s'il n'y a ni apport ni pertes de population à l'extérieur. Mais beaucoup d'autres facteurs sont également d'un certain intérêt. Henripin, par exemple, a étudié les questions de nuptialité, de fécondité, de mortalité infantile ainsi que la répartition des sexes à la naissance, les naissances illégitimes, les accouchements multiples au début de la colonie. À ce moment-là, sur 1000 enfants nés vivants, 246 mouraient dans l'année qui suivait leur naissance. La démographie s'intéresse aussi à l'état de santé, au poids, à la taille, aux mensurations diverses, au groupe sanguin et par là, elle rejoint l'anthropologie, l'ethnographie et la génétique.

Le taux de mortalité mesuré comme ci-haut s'appelle taux de mortalité générale. Mais ce taux peut être erroné car la mortalité est affectée par des conditions sanitaires à différents endroits et à la composition par âge de la population. Il est bien évident que, dans un hospice de vieillards, la mortalité est plus élevée que dans une école. Ceci a permis de calculer la mortalité à chaque âge en déterminant pour chaque âge le nombre de décès par 1000 habitants. On en tire une table de mortalité d'où on passe à la table de survie. Un exemple de table de survie pour les États-Unis en 1959 est donné ci-dessous :

Survivants	Sexe masculin	Sexe féminin
0 an	100 000	100 000
1 an	97 037	97 692
5 ans	96 596	97 317
10 ans	96 329	97 123
30 ans	93 783	95 940
50 ans	86 099	91 306
70 ans	51 399	69 441
80 ans	24 143	42 174

À partir de cette donnée, on peut calculer la vie moyenne (E) ou espérance de vie qui se trouve comme suit :

$$E = \frac{V_1 + V_2 + V_3}{V_0} + 1/2$$

où V_0 est le nombre des vivants initial, V_1 le nombre de survivants à 1 an, V_2 à 2 ans, etc.

Cette vie probable est l'âge dans la table de survie où le nombre de survivants est la moitié du nombre original; en d'autres mots, c'est l'âge que chaque individu a une chance sur deux d'atteindre.

Temps de doublement

Pour avoir une idée de la vitesse à laquelle une population augmente on se sert souvent du concept du "doubling time" ou temps de doublement i.e. du nombre d'années requises pour doubler la population (n)

$$\text{où } n = \frac{70}{100x}$$

et $100x$ = augmentation en pourcentage
 x = augmentation par année en fraction décimale.

Une population qui augmente à un taux de 1% double en 70 ans. Au Québec, le taux d'augmentation en 1989 a été exactement de 1%. Malheureusement on s'attend à une croissance négative dans quelques années à cause du taux accru de mortalité.

Le temps pour doubler donne une idée des limites pour le futur, considérant ce qui s'est passé auparavant. En appliquant cette formule à l'histoire de l'humanité, Keyfitz a démontré que depuis le commencement de l'humanité, le taux de natalité a été très près du taux de mortalité. Dans les cas exceptionnels de certains pays, aujourd'hui, où le taux de naissances est de 40 par 1000 et le taux de décès de 20 par 1000, la population doublerait en 35 ans et en 31 doublages, c'est-à-dire en 1085 ans, un seul couple produirait plus que toute la population actuelle de la terre.

Taux de mortalité

En actuariat, il est très important de connaître le taux de mortalité qui varie suivant l'âge et le sexe, le pays de résidence, la profession exercée, la classe socio-économique, etc. Ces données sont représentées sous forme de tables de mortalité qui donnent les trois facteurs suivants :

l_x = nombre des vivants à l'anniversaire de leur naissance à l'âge exact x ;

dx = nombre de décès de l'anniversaire de naissance x à l'anniversaire de naissance $x + 1$;

$q_x = \frac{dx}{l_x}$ = taux de mortalité = nombre de décès pendant l'année qui suit le jour où la personne a atteint l'âge x divisé par le nombre de vivants à l'âge x .

À l'aide d'une telle table, l'on pourra répondre à un grand nombre de questions concernant la mortalité et la survie. Par exemple, quelles sont les probabilités de survie d'un homme de 30 ans ou de 65 ans? À quel âge le nombre des enfants nés de sexe masculin est-il réduit de moitié? Quelle proportion des hommes en vie à un certain âge mourra avant l'âge de 65 ans, etc, etc ?

Ces tables de mortalité sont basées sur les décès survenus dans le passé mais on assume que la même tendance continue dans le futur du moins pour des périodes données. La prédiction exacte de la

mortalité i.e. du nombre des décès qui interviennent à chaque année ou facteur de mortalité est le principe fondamental de l'assurance-vie. En fait, la prime d'assurance est reliée directement au taux de mortalité.

Petites statistiques généalo-mathématiques

- Madame Joseph Fleury de la Gorgendière a établi le record de la fécondité au Canada ainsi que par le monde, en donnant naissance à 32 enfants. Elle est descendante de Louis Jolliet. (Éditorial *La Presse*, 9 octobre 1942)
- Environ 80 milliards d'hommes ont vécu sur la terre depuis l'origine; 75 milliards sont morts et 5 milliards sont vivants. (Quid 1990, p. 120)
- Il n'y a rien de très spécial au jour de sa fête - dix-huit millions d'autres personnes dans le monde la fêtent la même journée!
- On estime qu'il y a trente fois plus de personnes inhumées depuis le début du monde que de personnes vivantes sur la terre.
- En 1880, on estimait que la population de la terre était de 1 455 000 000 d'habitants répartis à peu près comme suit :

Asie	870 000 000
Europe,	245 000 000
Afrique,	130 000 000
Amérique,	125 000 000
Polynésie,	5 000 000
Australie, etc.	3 000 000
- En 1880 également, on calculait que sur 700 enfants il en restait au bout de

1 an	550
10 ans	445
20 ans	405
40 ans	300
80 ans	50
100 ans	1
- Plusieurs généalogies ont démontré en détail la nombreuse descendance qu'un seul couple pouvait avoir en 300 ans. Par exemple, William Learned arriva au Massachusetts en 1630. Il a eu plus de 4000 descendants en ligne directe en 300 ans. On croit que Pierre Tremblay, le premier immigrant de ce nom au Canada, eut plus de 50 000 descendants.
- À la fin de 1983, la population du monde s'élevait à près de 4.8 milliards d'individus d'après le Population Reference Bureau, la population s'étant accrue de 85 millions en un an, soit la population combinée du Mexique et de l'Autriche. Ceci était le double de la population vivant sur la terre à la fin de la deuxième guerre mondiale. Si la population s'accroît à ce rythme, on comptera six milliards d'individus à la fin du siècle. Elle aura passé de 3 à 6 milliards dans une période de 30 ans, soit de 1970 à 2000.
- En 1986, le taux de fécondité était de 1.7 enfant par femme au Canada, tandis qu'au Québec, il n'était que de 1.4, c'est-à-dire le plus bas taux de toutes les provinces canadiennes. La

Québécoise de 1957 enfantait 4 enfants. Celle de 1986 ne laisse que 1.4 rejeton! Les femmes nées entre 1941 et 1946 n'auront pas réussi à renouveler leur génération!

- D'après Henripin et d'autres sources, la population, au début de la colonie, a varié approximativement comme suit :

1608	30
1635	250
1658	800 (dont 200 nés au Canada)
1663	3 215
1672	6 705
1675	7 832
1700	15 000
1750	50 000
1763	65 000
1844	697 084 (Bas-Canada)

Il arriva, en tout, à peu près 10 000 immigrants. La population doubla de 15 ou de 25 ans en 25 ans.

- La population de Montréal a progressé de la façon suivante au cours des années :

1651	375
1661	560
1671	675
1681	700
1701	1 500
1721	3 000
1761	5 500
1783	7 180
1801	8 800
1841	40 465
1861	90 323
1871	107 223
1891	215 650
1901	278 826
1905	303 590
1910	455 800
1915	560 000
1920	700 000
1927	989 835
1937	1 251 864
	1 427 738 avec la banlieue

- Si les alliances ne réduisaient pas la progression géométrique du nombre des aïeux, chacun aurait eu 32 aïeux sous Louis XVI, 37 700 sous François 1^{er}, et 16 700 000 sous saint Louis (soit le double de la population de cette époque). Le nombre réel est différent. Ainsi, Charlemagne est plus d'un million de fois l'ancêtre du comte de Paris; saint Louis, plus de 10 000 fois; Henri IV, 86 fois. Par ailleurs, Charlemagne aurait plus de 20 000 000 de descendants vivants actuellement (Quid, 1973, p. 331)
- En supposant une vie moyenne de 70 ans, un taux de battements du cœur de 72 par minute et de respirations de 26 par minute, on calcule facilement que le nombre de battements dans une vie

sera de 70 ans x 365 jours x 24 heures x 60 minutes x 72 = 2 649 millions et le nombre de respirations sera de 950 millions.

- Tennyson a écrit un poème intitulé *La vision du péché* avec les vers suivants :

*À chaque instant il naît un homme
À chaque instant il en meurt un*

Le fameux mathématicien anglais Babbage, inventeur de machines à calculer, lui écrivit :

*Ceci est inexact car la population de la terre croît. Je vous suggère d'écrire :
À chaque instant il meurt un homme
À chaque instant un et 1/16e d'homme est né!
En réalité, il faut mettre une série de décimales, mais le chiffre que je vous donne est
suffisant pour les besoins de la poésie et des mathématiques!*

Sources bibliographiques

- Henripin, Jacques : *La population canadienne au début du XVIII^e siècle - Nuptialité, fécondité, mortalité infantile*. Presses universitaires de France, 1954.
- L'Héritier, Philippe : *La grande aventure de la génétique*. Flammarion, Paris 1984.
- Forst-Battaglia, Otto : *Traité de généalogie*. Lausanne, Spes, 1949.
- Sauvy, Alfred : *La population - Sa mesure, ses mouvements, ses lois*. Que sais-je? N° 148, Presses universitaires de France.
- Keyfitz, Nathan : *Applied Mathematical Demography*. John Wiley and Sons 1977.
- Carles, Jules : *Problèmes d'hérédité*, Paris 1945.
- P. Louis-Marie : *Hérédité - Manuel de génétique*, Institut agricole d'Oka, 1940.
- Mosteller, F. : *Understanding the Birthday Problem*. Mathematics Teacher 1962, Vol. 55, p. 322-325.
- Naus, Joseph I. : *An Extension of the Birthday Problem*. The American Statistician. Feb. 1968, Vol. 22, p. 27-29.
- Gehan, Edmund A. : *Note on the Birthday Problem*. The American Statistician. April 1968, Vol. 22, p. 28.
- Jacquart, Joseph : *Je descends de Charlemagne, ma femme aussi et vous?* MSGCF, Janvier 1960, Vol. XI, p. 3-5.
- McFee, Roy E. : *Mathematics and my Cousin Lucretia*. The New York Genealogical and Biographical Record, January 1953, Vol. 84, p. 15.
- McLaughlin, G. : Communication privée 1989.
- Rousseau, Jacques : *L'hérédité et l'homme*, L'Arbre, Montréal, 1945.
- Durye, Pierre : *La généalogie*, Coll. Que sais-je? Presses universitaires de France, 1985.
- Robert, J.M. : *L'hérédité racontée aux parents*. Éditions du Seuil, 1978.

Trois articles de journaux où l'on mentionne les calculs de Claude Théberge :

- Le Soleil*, 26 janvier 1991 : *Gros-Louis et Sioui français à 80% et +.*
Le Soleil, 27 janvier 1991 : *Taux de sang blanc - Gros-Louis compare Théberge à Hitler.*
The Gazette, 27 janvier 1991 : *Chiefs racism charge taints motion on native autonomy.*

* * * * *

ÉCHOS DE DRAMES FAMILIAUX DANS LES ACTES NOTARIÉS

par René Doucet

Les greffes de notaires constituent une mine de renseignements précieux pour le généalogiste qui désire approfondir l'histoire de ses ancêtres. Qu'on pense à tous ces détails que l'on trouve dans les contrats de mariage, les actes de vente, les testaments ou les inventaires après décès. Mais la recherche révèle parfois des surprises, en nous mettant en présence de documents d'une autre nature. C'est ainsi qu'en parcourant les minutiers des notaires Joseph-Charles Bourassa, Joseph Deguise et Charles-Édouard Gagnon, j'ai relevé quelques faits plutôt inusités.

Le notaire Bourassa a exercé sa profession à Saint-Léon-le-Grand, comté de Maskinongé, de 1832 à 1859, soit à la même époque que Joseph Deguise qui a pratiqué au même endroit de 1838 à 1855. On trouve d'ailleurs sa signature au bas d'actes conservés dans le greffe de Bourassa et vice versa. Quant au notaire Gagnon, il a eu une vie professionnelle particulièrement bien remplie à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup (Louiseville), où il a pratiqué pendant 53 ans, de 1821 à 1874. Lui aussi a signé plusieurs actes conjointement avec l'un ou l'autre de ses deux confrères.

Le premier des actes qui nous occupe ici a été passé devant le notaire Gagnon, assisté du notaire Pierre Bazin, le 15 mai 1848. Il s'agit de l'opposition par Hermine Dupuis, de Louiseville, au mariage de Dosithé Ayotte avec Héloïse Chrétien. Par cet acte, la requérante déclare qu'elle s'oppose à ce mariage:

pour les causes et moyens qu'elle déclarera en tems et lieux et notamment parce que la dite comparante sur les promesses de mariage et sollicitation du dit Dosité Ayotte, se trouve enceinte de ses faits et oeuvres.

Le registre de Louiseville nous apprend que Dosithé Joseph Ayot, fils de Pierre et de Luce Bidon (Jobidon), a épousé Éloïse Chrétien, fille de François et d'Amable Lorenger, le 16 avril 1849, soit près d'un an plus tard. Rien ne nous permet toutefois de conclure que le mariage avait été retardé par cette affaire. Le 29 janvier 1850, Hermine Dupuis, fille de Charles et de Louise Tisdell, épousait, au même endroit, Jean-Baptiste Gagnon, fils de Jean-Baptiste et de Marie Bellemare. Des recherches sommaires ne m'ont pas permis de retrouver le baptême d'un enfant qui aurait pu être celui d'Hermine Dupuis et de Dosithé Ayotte.

Le 20 janvier 1849, devant les deux mêmes notaires, Mathilde Pombert s'oppose au mariage de François Damphousse:

à cause des promesses de mariage qu'il a contracté avec elle et pour autres causes et moyens quelle déclarera en tems et lieux.

Cette fois, le mariage de François Damphousse, fils de François et de Joseph Pratte avec Euphémie St-Pierre, veuve de Charles Manubi (qu'elle avait épousé à Louiseville le 19 juin 1843), est célébré moins de cinq mois plus tard, soit le 4 juin 1849. Il devait se marier une deuxième fois, à Louiseville ¹, le premier avril 1856, avec Louise-Léonore Béland, fille de Louis et de Louise Dessorcy. Quant à Mathilde Pombert, fille de Pierre et de Geneviève Coulombe, elle épouse Joseph St-Pierre, fils de Charles et de Véronique Béliveau le 19 août 1850, toujours à Louiseville. Il est à noter que Joseph et Euphémie St-Pierre étaient parents au quatrième degré seulement. Ils descendaient tous deux de Jean-Baptiste St-Pierre et de Marie-Louise Lesage, dont le mariage avait été célébré à Louiseville le 15 mai 1745 ¹.

Le troisième acte notarié dont il sera question contient plus de détails que les précédents. Il s'agit d'un protêt de Scholastique Lambert, de Saint-Léon, contre Narcisse Fortin, du même endroit². On y apprend que, le 23 juillet 1844, les notaires Deguise et Bourassa, à la demande de la requérante, se sont rendus au domicile de l'intimé, où ils ont:

dit déclaré et signifié audit Sieur Fortin, que la dite Requérante serait, le douzième jour du présent mois de juillet, accouché d'un enfant mâle provenant des faits et œuvres dudit Narcisse Fortin, lequel enfant aurait été baptisé le lendemain en l'Eglise de la susdite paroisse St-Léon, sous le nom de Narcisse, Que le dit Narcisse Fortin aurait réussi à séduire la dite requérante par maintes promesses de mariage affirmées par serment; qu'après la naissance dudit enfant naturel le dit Narcisse Fortin aurait été requis de reconnaître cet enfant comme le sien, ce qu'il aurait refusé de faire [...] en outre de pourvoir à une pension alimentaire et d'entretien et d'éducation du dit enfant, et de payer les frais de couches et de maladie de la dite requérante, et de payer à cette dernière des dommages raisonnables.

Les notaires enjoignent ensuite à l'intimé de prendre arrangement avec la requérante dans les quarante-huit heures. La réponse de Narcisse Fortin fut *qu'il niait tous les allégués de la dite requérante.*

Certaines des affirmations contenues dans cet acte notarié peuvent être vérifiées. Ainsi, dans le registre de Saint-Léon, on trouve un acte de baptême qui se lit comme suit:

Le treize juillet mil huit cent quarante quatre nous prêtre soussigné avons baptisé Narcisse né hier de parens inconnus. parrain et marraine Antoine Jérôme dit marquis cultivateur de cette paroisse et Louise Lambert qui n'ont su signer.

Le parrain et la marraine étaient mari et femme. En effet, Antoine Marquis, fils de Jérôme et de Madeleine Lamirande, avait épousé à Saint-Léon, le 12 janvier 1835, Louise Lambert, fille de Joseph et de Marie Ferron. Dans cette famille, il y avait aussi une fille née le 18 juillet 1819 et baptisée le même jour sous le prénom de Scholastique. Le 26 août 1846, elle épousait Georges Vanasse, fils d'André et de Joseph Pichette de Sainte-Ursule. Il est probable que c'était la personne dont il est question ici, puisqu'il n'y avait pas d'autre Scholastique Lambert à Saint-Léon à cette époque. Ceci prouve, si besoin était, que les *parents inconnus* qu'on lit assez souvent dans les registres ne l'étaient pas toujours et que, dans ce cas particulier, un acte notarié nous permet de retrouver l'information manquante. Mais je n'ai pu déterminer si Narcisse Fortin avait contracté mariage, ni ce qu'il était advenu de l'enfant.

Le dernier acte notarié dont il sera question est de nature différente. Il concerne les arrière-arrière-grands-parents de mon épouse. C'est un protêt d'Alexis Lefebvre dit Boulanger contre Alexis Baribeau et Marie Paquette dite Lavallée, son épouse. Il a été dressé par le notaire Joseph Charles Bourassa. Les intimés étaient les beaux-parents d'Alexis Boulanger, puisqu'il avait épousé leur fille Marie Éléonore, à Saint-Léon, quelques mois auparavant. C'est d'ailleurs elle qui était le sujet du litige. Donc, en cette matinée du 29 décembre 1834, le notaire, en compagnie des témoins John Prescottte et Basile Lavoie, se présente au domicile d'Alexis Baribeau, dans le canton de Hunterstown, dans la paroisse actuelle de Saint-Paulin, mais qui faisait alors partie de Saint-Léon. Il expose d'abord les allégations de son client, à savoir que la veille de Noël, Alexis Boulanger:

a voulu convaincre et prier Marie Léonore Baribeau son épouse de le suivre et que les dits Alexis Baribeau et sa dite épouse ont refusé et conseillé la dite Marie Léonore Baribeau épouse du dit requérant en disant et défendant à la dite Marie Léonore Baribeau de ne point suivre son époux.

Les parents auraient répondu que *jamais Marie Léonore Baribeau [...] ne le suivrait et qu'il ne l'aurait jamais*. Ces dernières paroles laissent entendre qu'ils avaient de bonnes raisons de s'opposer au retour de leur fille auprès de son époux. Peut-être était-ce un cas de violence conjugale, comme le laisse supposer la réponse des parents à la sommation du notaire:

de ne pas garder ni de retenir en aucune manière Marie Léonore Baribeau et de l'envoyer immédiatement de leur maison et de ne la jamais souffrir chez eux sans le consentement du dit Requérant.

En effet, Alexis Baribeau lui fit savoir au notaire que leur gendre:

en mènerait sa fille quand il donnerait caution et qui répondrait de sa vie et des autres malheurs qui pourront en résulter.

La suite de l'acte précise que:

ledit requérant va se pourvoir en droit et en loi contre eux [...] pour les contraindre et faire contraindre aux fins susdites.

Nous ne savons pas si cette menace a eu des suites. Ce qui est certain, c'est que Marie Élénore Baribeau, enceinte d'environ cinq mois au moment où se déroulaient ces événements, est retournée vivre avec son mari. En effet, elle accouchait le 25 avril 1835 d'un fils baptisé le lendemain à Saint-Léon et prénommé Alexis comme son père. Ils eurent par la suite 16 autres enfants. J'ai raconté, il y a quelques années ³, sa vie de pionnier de Saint-Alexis-des-Monts. L'histoire ne dit pas, toutefois, s'ils vécurent heureux.

Les documents que nous venons d'examiner illustrent bien que les actes notariés ne traitent pas uniquement d'arides questions légales et économiques. Ils peuvent aussi permettre à celui qui se donne la peine de les étudier avec attention, d'entrevoir les problèmes et quelquefois les drames qui ont parsemé la vie de nos ancêtres, et de se rendre compte que tous n'étaient pas des anges.

Références

- 1 Campagna, Dominique. *Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup ou Louiseville 1714 à 1941*. 1965, 360 p.
- 2 Greffe de Joseph Deguise, 23 juillet 1844.
- 3 Doucet, René. *Alexis Lefebvre dit Boulanger, un pionnier de Saint-Alexis-des-Monts*. L'Ancêtre, vol. 12, N° 4, décembre 1985: 137-141.

* * * * *

La Société de généalogie de Québec au Salon des Aînés

La Société de généalogie de Québec sera présente au 6^e Salon des Aînés de Québec qui se tiendra au Pavillon de l'agriculture et de la jeunesse d'Expo-Québec du 1^{er} au 5 mai prochain sous le thème "Les aînés de demain". Venez rencontrer les bénévoles qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Heures d'ouverture : Mercredi : 17 h 00 à 20 h 00,
Jeudi et vendredi : Midi à 20 h 00,
Samedi et dimanche : 10 h 00 à 20 h 00. Informations : (418) 626-8446.

* * * * *

AREL/HAREL ET ABEL/HABEL

Recherche : André Beauchesne

Les recherches d'un membre de la Société étaient bloquées parce qu'il ne parvenait pas à retracer l'ascendance de Pierre Arel et d'Honorine Viau.

Il est important de savoir que Arel/Harel sont souvent modifiés en Abel/Habel aux registres et aux répertoires. Ici ce Pierre Arel/Harel est inscrit sous le nom de Pierre Abel/Habel dans plusieurs actes. Son mariage à Honorine Viau dit L'Espérance (Pierre Célestin Viau dit L'Espérance et Apolline Longtin) est retracé sous l'appellation Pierre Habel/Abel. Plusieurs descendants de ces familles se retrouvent dans divers États américains. Les généalogistes doivent penser à ces modifications de noms de famille fréquents d'une génération à l'autre, ou même pour la même génération d'une paroisse à l'autre.

Bibliographie

- Père George Christian o.p., Correspondance.
- Divers répertoires de mariages des paroisses concernées.

* * * * *

CONGRÈS DU 30^e ANNIVERSAIRE

par André Breton

La Société de généalogie fêtera cet automne le 30^e anniversaire de sa fondation. Les lettres patentes de notre association, son acte de naissance en quelque sorte, remontent en effet au 27 octobre 1961.

Comme le veut une tradition bien établie, cet anniversaire sera dignement souligné par un congrès, le cinquième depuis la fondation de la Société, qui se déroulera au Motel Universel, 2300, Chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, les 11, 12 et 13 octobre prochains.

Le congrès se veut, pour nous généalogistes, une occasion privilégiée pour parfaire nos connaissances sur divers sujets de pointe en généalogie, échanger nos informations et notre expérience avec d'autres généalogistes, faire des trouvailles au salon du livre et enfin se divertir tout au long de ces retrouvailles. Le programme des activités vous sera dévoilé dans une prochaine parution de *L'Ancêtre*.

Je ne saurais conclure sans remercier les personnes qui ont accepté d'œuvrer à mes côtés au sein du comité organisateur : messieurs André Beauchesne, Marc Beaudoin, Guy Lacroix, Michel Simard. Leur coopération généreusement mise à la disposition de la Société contribuera à faire un succès de ce congrès du 30^e anniversaire ... Chacun d'entre vous peut également faire sa part pour le succès de ce congrès en participant à la recherche de commandites. Si votre employeur ou un organisme était disposé à nous encourager, veuillez m'en faire part, le soir au 681-2913.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1891

Recherche : Jacques Saintonge

Enlèvement à Lévis - Une femme mariée et son amant s'enfuient - On croit les fugitifs aux États-Unis

Un vieillard à l'aise demeurant dans un village en arrière de la ville de Lévis et marié en secondes noces à une fille d'une vingtaine d'années a été, ces jours derniers, victime de l'infidélité de sa femme. Il était marié à cette femme depuis cinq ou six ans et de cette union sont nés trois enfants.

Pendant les premières années de cette union disparate, tout alla bien; la paix la plus douce semblait régner sous le toit du pauvre vieillard et rien ne faisait présager le dénouement terrible qui eut lieu mercredi. Le mari aimait sa femme et lui donnait de l'argent à demande.

Mais il y a un an environ, un jeune homme se disant parent avec la femme vint s'engager dans cette maison et avec lui, le malheur. La femme se prit d'amour pour lui. Cet amour fut partagé et mercredi dernier, tous deux prenaient la fuite emportant avec eux une somme d'environ \$2,000, une partie des épargnes du pauvre vieux.

Cette affaire a créé une grande sensation dans la localité. On ne sait pas quelle route les amoureux ont prise et on n'en a eu depuis aucune nouvelle. On croit qu'ils ont suivi le courant et qu'ils sont partis pour les États-Unis. (9 mai 1891)

Les pères de douze enfants

Deux cents pères de familles de douze enfants ont obtenu la semaine dernière du gouvernement de Québec la concession gratuite de cent acres de terre choisies par eux sur le domaine public, conformément à la loi de l'avant-dernière session.

Ce n'est qu'un commencement. Le gouvernement s'occupera dans les semaines qui vont suivre de faire droit aux autres pétitions qui sont au nombre de douze à quinze cents. (19 mai 1891)

Feu M. l'abbé Beaudet

Le clergé de Québec vient d'éprouver une perte très sensible dans la personne de M. l'abbé Louis Beaudet, l'un des prêtres directeurs du séminaire de Québec, décédé ce matin à 8 heures.

M. l'abbé Louis Beaudet naquit à Lotbinière, le 25 août 1830. Il fit, au séminaire de Québec, de brillantes études et fut ordonné prêtre le 14 octobre 1860. Il fut, pendant plus de dix ans, professeur de belles-lettres au Séminaire de Québec. On se rappelle avec quel brio, le savant abbé donnait ses rapports de *Concours de Poésie* à l'université Laval, dont il était un des maîtres-ès-arts.

Il devint plus tard directeur du Grand Séminaire et occupa, pendant plusieurs années, la charge importante de vice-recteur de l'université Laval à Montréal.

M. l'abbé Beaudet était un licencié-ès-lettres de l'université de Paris, où il alla étudier avec feu Mgr Cyrille Légaré.

M. l'abbé Beaudet était un grand admirateur de l'histoire du Canada, un érudit et un chercheur infatigable. Il laisse malheureusement inachevé, un beau travail sur la *Ville de Québec*. Qualité rare chez un historien, il se faisait une joie de faire partager ses découvertes à d'autres beaucoup moins âpres

que lui au rude travail archéologique et il est à notre connaissance que maints articles publiés sous une signature étrangère lui appartiennent de toutes pièces.

M. l'abbé **Beudet** était un helléniste de première force et son goût littéraire reconnu de plusieurs et des moins contestés. Son commerce personnel était des plus agréables et sa mort a laissé une douleur profonde.

Le défunt était le cousin de notre estimé concitoyen M. **Élisée Beudet** et l'oncle de M. l'abbé **Alphonse Beudet**, curé de Fortierville. Nous offrons au Séminaire de Québec l'expression de notre plus profonde sympathie. (22 mai 1891)

M. C.A. Vallée

Un journaliste montréalais trace une esquisse biographique de M. C.A. **Vallée** ancien québécois et maintenant gouverneur de la prison de Montréal.

M. **Vallée** est né à Québec en 1850 et est par conséquent âgé de 41 ans. Il est le fils d'un entrepreneur bien connu dans le temps, M. **Prudent Vallée**. Il fit ses études au Collège de Lévis et au séminaire de Québec, où il a eu pour professeur M. l'abbé **Taschereau**, aujourd'hui Cardinal Archevêque de Québec.

Plus tard, M. l'abbé **Taschereau** a été nommé supérieur du séminaire de Québec. À la suite de son cours classique, M. **Vallée** a fait un cours commercial à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne.

À l'âge de 17 ans, en février 1868 sous le commandement du capitaine **Taillefer**, M. **Vallée** s'enrôla sous le drapeau pontifical et fut un des premiers qui s'inscrivit pour aller défendre le Saint-Siège, à Rome, dans le premier détachement des zouaves pontificaux canadiens. Durant la traversée, M. **Vallée** fut nommé sous-officier et eut le bonheur de défendre la cause pontificale à Castelfidardo.

Il revint au pays en 1870, et reçut de Sa Sainteté Pie IX la décoration de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Rendu à Montréal, M. **Vallée** est entré à la Banque Nationale dont, pendant 17 ans, il a été un des employés les plus appréciés. Durant les dernières années de sa carrière financière, M. **Vallée** était devenu caissier à la Banque. (22 mai 1891)

Les Canadiens français des États-Unis

Le *Guide français des États-Unis*, qui vient d'être publié, porte à 997,596 le chiffre de la population canadienne dans la République voisine. Il prétend en outre que nos compatriotes ont la majorité numérique dans huit diocèses américains : Portland, Manchester, Burlington, Springfield, Ogdensburg, Marquette, Jamestown et Helena. Voici les chiffres que publie le *Guide* à ce propos :

Diocèses	Population catholique	Population canadienne
Portland (Maine)	80,000	52,986
Manchester (N.H.)	85,000	47,682
Burlington (Vt)	40,000	31,467
Ogdensburg (N.Y.)	64,296	45,250
Springfield (Mass.)	170,000	96,913
Marquette (H.Mich.)	51,000	41,000
Jamestown (Dak.N.)	20,000	15,000
Helena (Montana)	30,000	28,000 (28 mai 1891)

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

PELLETIER, Claude E. (0377) : J'ai une trentaine de milliers de fiches de mariages Pelletier en Amérique du Nord. Je finalise actuellement un "Recueil généalogique" en vue du 350^e anniversaire de l'arrivée à Québec de Guillaume Pelletier et Michelle Mabile, venus du Perche en 1641. Durant l'année, j'aurai un autre "Recueil généalogique" des Pelletier du Poitou, soit la descendance de Pierre Pelletier et Françoise Trochet-Richard de Saint-Martin-de-Fraigneau en Poitou ainsi que François Pelletier dit Sansoucy et Michelle Coulon de Notre-Dame-de-la-Petite de Poitiers en Poitou, enfin la descendance de Nicolas Pelletier et Jeanne de Voissy (et Antaya) de Saint-Pierre-de-Galardon de Beauce en France. Plusieurs autres familles Pelletier telles que les Bellefleur et autres demeurent à être identifiées.

J'invite donc tous les membres de la Société de généalogie de Québec à la recherche d'un mariage Pelletier à utiliser mon fichier et correspondre avec moi. Je profite de l'occasion pour inviter ceux et celles ayant une ascendance Pelletier aux plaisirs des rencontres et ralliements annuels de l'Association des familles Pelletier inc. On peut me rejoindre au 20, Chemin du Mistral, Laval (Québec), H7Y 1S1, Tél.: (514) 689-1907.

TROTTIER, Lyle A. (2574) (Long Beach, CA) : Mon grand projet est d'écrire l'histoire des familles Trottier en Amérique du Nord. Présentement je travaille sur Gilles Antoine Trottier dit Desruisseaux (1640-1706), un marchand important à Batiscan, ainsi que sur ses fils. J'ai trouvé quatre Trottier à Détroit en 1708 : Michel Trottier-Beaubien, Antoine Trottier-Desruisseaux, Paul Trottier et Jean-Baptiste Trottier. Je pense que les trois premiers seraient des fils d'Antoine. Vers 1730 un autre fils, Alexis Trottier-Desruisseaux, semble être colonel en chef à Détroit.

Je cherche donc toute information, articles, biographies concernant les membres de cette famille et leurs activités à Détroit, ainsi que sur Marguerite Trottier, supérieure de la Congrégation Notre-Dame et Pierre Trottier dit Desaulniers. Merci pour toute coopération dans ces recherches.

RATTÉ, Micheline (2560) : Comme la généalogie de mon côté paternel, les Ratté, est presque complétée, je concentre mes efforts sur celle de mon mari, les Robidoux. Le premier ancêtre André Robidou arrive à Québec vers 1665 et se marie en 1667 à Notre-Dame de Québec avec Jeanne Leduc. Il s'établit ensuite à Laprairie. Plusieurs de ses descendants se trouvent le long de la frontière américaine.

CHOUNARD, Lauréat (2549) : Travaux sur la première branche des familles Chouinard dont le premier ancêtre est Jacques Chouinard arrivé vers 1685 et marié avec Louise Jean à Notre-Dame de Québec vers 1689. J'ai l'intention de publier un dictionnaire généalogique de cette famille en 1992 et toutes les personnes intéressées à ce travail sont invitées à communiquer avec moi.

LECLAIR, Yvette (2555) : Je remonte à Jean-Marie Martin marié à Marguerite Grenon le 6 août 1798 à Terrebonne. Mais voilà! Mes recherches sont dans une impasse! Impossible de trouver la famille de Jean-Marie. Un registre me donne son père comme étant Jean-Marie Martin marié à Françoise Dupuy mais j'ai des preuves que Dupuy n'était pas le nom de son épouse.

LEVESQUE, Alain (2569) : Biographie de mon premier ancêtre Robert Lévesque (1642-1699). Il arrive au Canada en 1671 et épouse Jeanne Chevalier à L'Ange-Gardien en 1679. Il fut charpentier dans la seigneurie de Rivière-Ouelle. Je suis intéressé à le replacer dans le contexte de son milieu en France et au Canada, à élucider les circonstances de sa mort, etc.

HÉBERT-HAMEL, Constance (2543A) : Généalogie des Hébert (Acadiens), Parmentier dit Noury, Desrosiers/Lafrenière, Desrosiers/Désilets, Lavallée, Gagné/Bellavance, Trottier/Beaubien et Marier.

MONTAMBAULT, Louis-Éric (2571) : Pour le moment je suis à compléter mon arbre généalogique (Montambault et Gosselin, côté maternel). À plus long terme mon objectif est de travailler à la préparation d'un dictionnaire généalogique des familles Montambault (et autres variations du nom) en Amérique du Nord.

BÉGIN, Joanne (2557) : Arbre généalogique de ma famille Bégin (côté paternel) et Grenon (côté maternel). Vu que je fais partie de l'Association des familles Bégin, je concentre naturellement mes efforts sur les Bégin dans le moment. Le premier ancêtre Jacques Bégin épouse Anne Meloque à Lévis.

VACHON, Richard (2572) : Travaux en généalogie sur les familles Vachon (côté paternel), Lessard (côté maternel), Maheu et Nolet, à l'occasion du 40^e anniversaire de mariage de mes parents. Autres travaux aussi sur les familles Babineau et Vigneault, côté de mes beaux-parents.

PAQUETTE, René (2567) : Je suis à l'emploi de La Sucrierie de la Montagne Inc. à Frampton, Beauce. Cette entreprise sert de lien pour toute personne désirant faire des recherches généalogiques sur leur famille, principalement dans l'ancien township de Frampton.

MORASSE, François (2554) : Élaboration de mon arbre généalogique personnel, Morasse et Ferland, ainsi que les suivants : Ferland et Dion, Mercier et Leclerc, Plante et Théberge ainsi que Roy et Rousseau.

OUELLETTE, Raymond (2565) (Johnston, RI) : Travaux sur les familles Ouellet/Ouellette (côté paternel), Angers (côté maternel), Landry, Bouffard et sur toutes autres familles associées aux familles ci-dessus.

LECLERC, Martin (2563) : Travaux sur mon arbre généalogique : les Leclerc (côté paternel), Bernard (côté maternel), Tousignant (grand-mère paternelle) et Grégoire (grand-mère maternelle).

GABOURY, Roland (2562) : Recherches sur la famille Gaboury au Québec, et sur la famille Gaborit à La Rochelle en France où ma cousine fait des travaux elle-même sur notre ancêtre.

MONTPETIT, Bernard (2551) (Morinville, Alberta) : Généalogie des Montpetit (côté paternel), Ouellet (côté maternel), Martineau, Carrière, Normandeau, Hébert et St-Amand.

L'ÉCUYER-DÉSORMEAUX, Nicole (2548) : Études sur les familles L'Écuyer (côté paternel), DesRoches (côté maternel), Trottier, Désormeaux et Labelle.

BEAUPRÉ, Charles-Henri, c.r. (2545) : Généalogie de la famille Beupré dit Bonhomme. Ancêtres en ligne directe : Nicolas Bonhomme et Ignace Bonhomme.

BLOUIN, Jean-Guy (2553) : Travaux sur les familles Blouin et Fortin (côtés paternel et maternel), Mathews et Bernard, ainsi que Côté et Carrier.

FORTIER, Céline (2559) : Recherches sur les familles Fortier (côté paternel), Carle/Carles (côté maternel) ainsi que sur les familles Gélinas de Saint-Barnabé.

FRÉCHETTE, André (2532) : Origine, histoire et généalogie de ma famille Fréchette ainsi que travaux semblables sur la famille Drouin.

BARRETTE, Roger (2552) : Travaux sur les Barrette (côté paternel), Lavallée (côté maternel) et sur une famille Lévesque.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De JACQUES SAINTONGE. Anonyme. *Les premiers ministres du Québec*. Assemblée nationale, 1990, 49 p.
- De MÉUDE TREMBLAY. Chevassu, Patrick. *Les Tremblay, histoire d'un peuple*. 1981, 205 p. --- Tremblay, Alphonse-Elzéar. *Parenté directe et collatérale de Alphonse-Elzéar Tremblay et de ses frères et sœurs*. 1938, 167 p.
- De GÉRALD LEMIRE. Desjardins, Joseph. *Guide parlementaire historique de la province de Québec 1792 à 1902*. Bibliothèque de la Législature, 1902, 395 p. --- Turcotte, Gustave. *Le Conseil législatif de Québec 1774-1933*. L'Éclaireur, 1933, 324 p. --- Anonyme, *École Saint-Jean-Bosco Sainte-Foy 1917-1967*. 1967, 92 p. --- Filteau, Gérard. *Organisation scolaire de la province de Québec*. Centre de psychologie et de pédagogie, 1954, 246 p. --- La Rocque, Hertel. *Camilien Houde*. Éditions de l'Homme, 1961, 159 p. --- Gervais, Émile. *Catherine de Saint-Augustin 1632-1668*. 1977, 49 p. --- Groulx, Lionel. *L'enseignement français au Canada*. Éditions Albert Lévesque, 1931, 2 volumes.

Dons de l'auteur

- Tremblay, Arthur et Méude Tremblay. *Généalogie descendante des Tremblay "Mérute"*. 1991.
- Tanguay, Raymond. *Lignée directe de la famille Rose-Hélène Laflamme et de Raymond Proulx*.
- Ratté, Jacques. *Répertoire des mariages des descendants de Jacques Raté, générations 1 à 8*. 1911, 16 p.

Dons d'associations de familles

- De l'Association des familles Racine inc. *L'Enraciné*. Vol. 4, N° 1, février 1991. C.P. 93, Succ. B, Québec (Québec), G1K 7A1.
- De l'Association des familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 6, N° 1, février 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De l'Association des familles Cliche inc. *Les Cliche*. Vol. 5, N° 1, février 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De l'Association des familles Déry inc. *L'Aiglon*. Vol. 3, N° 1, hiver 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De l'Association des familles Mercier d'Amérique du Nord inc. *Le Mercien*. Vol. 7, N° 1, janvier 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- De l'Association des Tremblay d'Amérique inc. *La Tremblaie*. Vol. 12, N° 1, janvier-février 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De l'Association des descendants de Bourbeau inc. *L'Escole bourbelière*. Vol. 2, N° 2, mars 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Acquisitions

- Trudelle, Charles. *Paroisse de Charlesbourg*. A. Côté, 1887, 325 p.
- Collaboration. *Les Cahiers des Dix*. Éditions La Liberté, N° 45, 1990, 268 p.
- Sauvageau, Jean-Guy. *La seigneurie des Grondines 1637-1683*. Éditions de l'aurore au crépuscule, 1990, 199 p. En vente chez l'auteur, 407, rue principale, Grondines, Québec, G0A 1W0.
- Anonyme. *Vingt-cinquième anniversaire de l'érection de l'église paroissiale de Giffard, 1934-1959*.
- Père Alexis. *Histoire de Limoilou*. 1921.
- Béchard, A. *Histoire de la paroisse de Saint-Augustin*. Léger Brousseau, 1885, 395 p.
- Têtu, Henri. *Histoire du palais épiscopal de Québec*. Pruneau et Kirouac, 1896, 304 p.
- Casgrain, H. R. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Léger Brousseau, 1878, 612 p. --- *Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien*. Dussault et Proulx, 1902, 374 p. --- *Une paroisse canadienne au 17^e siècle, Rivière-Ouelle*. Léger Brousseau, 1880, 216 p. --- *Une seconde Acadie*. L.J. Demers, 1894, 419 p. --- *Extraits des archives à Paris concernant le Canada : correspondance générale de MM. Duquesne et Vaudreuil*. Idem, 1890, 310 p. --- *Faribault et la famille de Sales Laterrière*. Éditions Beauchemin, 1912, 141 p.
- Gamache, J.-Charles. *Histoire de Saint-Roch de Québec*. Charrier et Dugal, 1929, 336 p.
- Jobin, Albert. *Histoire de la congrégation et de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier*. 156 p. --- *La petite histoire de Québec*. 1947, 366 p.

Dons en argent

	Anonyme	1,00
1529	Thérèse Ouellet-Coughlin	5,00

Marché aux puces

Il y aura un marché aux puces au local de la Société le samedi 6 avril prochain de 10 h 00 à 15 h 00. Profitez de l'occasion pour vous procurer à bon marché des volumes d'intérêt généalogique que nous avons en surplus et d'autres volumes dont nous désirons nous départir. Il y aura aussi des réductions sur toutes les publications de la Société (sauf les tableaux généalogiques).

Merci à toutes les personnes qui ont fait si généreusement dons de volumes et d'argent.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 1891 Date, lieu de mariage et parents de Pierre Huart et Georgina Duguay. Leur fils Alfred épouse Rose Alda Mercier à Chandler le 15 juillet 1950. (Jean McKay 0658)
- 1892 Date, lieu de mariage et parents d'Isidore Mercier et Marie Anne Aubut. Leur fils Napoléon épouse Éva Vallée à Chandler le 30 mai 1929. (Jean McKay 0658)
- 1893 Connaissons-nous les raisons de trois contrats de mariage de Jeanne Fossé-Dufaussy, fille du roy, avant de se marier au 3^e ?
7 octobre 1669, à André Gariteau, greffe P. Duquet;
15 avril 1670, à Pierre Butaut, greffe P. Duquet;
9 août 1670, à Louis Doré, greffe P. Duquet. (M. Raymond Doré 0557)
- 1894 Date, lieu de mariage et parents de François Xavier Carrier et Mathilda Kidney. En secondes noces, François Xavier épouse Marie Paquet à Saint-Sylvestre (Lotbinière) le 6 novembre 1843. (André Dubois 1217)
- 1895 Date, lieu de mariage et parents de Jean François Toussaint et Marie Barré. Leur fille Anne Anaïs Praxède épouse François Gagnon à Saint-Sauveur de Québec le 5 novembre 1877. Une autre fille, Marie Délima se marie à Saint-Roch de Québec. (Gilles Poliquin 2241)
- 1896 Date, lieu de mariage et parents de Bénoni Beaulieu et Judith Deschênes, peut-être dans la région de l'Île-Verte ou de Rimouski, vers 1850. Leur fils Alexis épouse Elmire Gauthier, à la cathédrale de Trois-Rivières, le 25 juillet 1871. (Réal Aubin 0674)
- 1897 Date, lieu de mariage et parents de Dosithée Miron et Émilie Paradis, vers 1890. Leur fils Damien épouse Héléna Beaulieu, à Huberdeau, le 8 août 1918. (Réal Aubin 0674)
- 1898 Date du mariage et parents d'Antoine Dumets/Demers et Françoise Gauthier. Leur fille Marguerite épouse Étienne Charron/Ducharme (Ct Faribault, 18 mai 1793). (Réal Aubin 0674)
- 1899 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Gagné et Élisabeth Simard. Leurs fils Simon, Thomas et Joseph se sont mariés à Rimouski à Elmire Thériault le 5 octobre 1852, à Caroline Ruest le 17 octobre 1854 et Caroline Proulx le 11 février 1861. (Bernard Gagné 2074)
- 1900 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Gagné et Marguerite Lavoie. Leur fils Joseph épouse Marie Paré à Beaupré le 4 juillet 1808. (Bernard Gagné 2074)
- 1901 Date, lieu de mariage et nom des parents de Charles Robidoux, veuf de Lucie Boyer, qui épouse Christine Roy à Saint-Rémi de Napierville le 12 avril 1842. Charles serait originaire de Champlain, NY, et avait un frère nommé Jean-Baptiste. (Micheline Ratté 2560)
- 1902 Date, lieu de mariage et parents de Honoré Savoy et Marie Comeau. Leur fille Marguerite Savaire-Savoie épouse Joseph Alexis Duteau-Tourville à Champlain le 1^{er} février 1767. (George T. Brown 1914)

- 1903 Date, lieu de mariage et parents d'**Alexis Soulard** et **Marie Hudon**. Leur fils **Alexis** épouse **Marguerite Roux** à **Gentilly** le 18 août 1834. (Bruno Mailhot 2240)
- 1904 Baptême de **Marie Robitaille**, fille de **Jean** et **Marguerite Boivin**. Marie a épousé **Antoine Tessier** à **Saint-Roch** de **Québec** le 21 novembre 1865. (Marguerite Paradis 1152)
- 1905 Date, lieu de mariage et parents d'**Augustin Gravelle** et **Élisabeth Robson**. Augustin épouse **Aglaé Bricault**, veuve de **Procule Gauthier**, à **Papineauville** le 12 octobre 1910. Des enfants du 1^{er} mariage ont été baptisés à **Aylmer**, **Blue Sea Lake** et **Papineauville**. L'aînée des enfants, **Élisabeth**, serait née le 21 décembre 1874 (selon l'acte de décès du registre de **Plaisance**). (Denyse Perron 2534)
- 1906 Date de décès d'**Élie dit Lévesque** qui épouse en 1^{ère} noces **Domithilde Caron** à **Rivière-Ouelle** le 10 janvier 1832 et en 2^e noces **Angèle Gagné** à **Saint-André-de-Kamouraska** le 10 octobre 1842. Les enfants du 2^e mariage sont tous baptisés à **Saint-Germain de Rimouski**, le dernier en 1855. **Drouin** lui donne comme parents **Élie Lévesque** et **Marie Justine Duret**. (Denyse Perron 2534)
- 1907 Date, lieu de mariage et parents de **René Bouchard** et **Félicité Procule Tremblay** mariés aux **Éboulements** le 24 février 1824. (Denyse Perron 2534)
- 1908 Date, lieu de mariage et parents de **Paul Paradis** et **Philomène Goulet-Gaudet**. Au mariage de leur fils **Joseph Théodore** qui épouse **Emma Beauregard** à **Rawdon** le 17 novembre 1890, le nom de la mère est **Goulet**. Au mariage de leur fils **Napoléon** à **Ida Paquin** à **Portneuf** le 21 avril 1890, la mère est **Gaudet**. (Denyse Perron 2534)
- 1909 Date, lieu de mariage et parents de **Hildège Gravel** et **Clara Sylvestre**. Une fille **Éva** épouse **Wenceslas E. Paradis** à **Sainte-Marie-Salomé** le 21 septembre 1920. (Denyse Perron 2534)
- 1910 Date, lieu de mariage et parents de **Joseph Côté** et d'**Élisabeth Simarre/Simard**. Leur fille **Judith** épouse **Zacharie Girard** aux **Éboulements** le 16 février 1819. (Denyse Perron 2534)
- 1911 Date, lieu de mariage et parents de **Norbert Lavoie** et **Adélaïde Tremblay**. Leur fille **Délina** (**Rose-de-Lima**) épouse **Napoléon Girard** à **Sainte-Anne de Chicoutimi** le 20 février 1865. J'aimerais avoir 2 ou 3 générations, c'est-à-dire jusqu'à ce que je puisse les rattacher à **Drouin** et **Tanguay**. (Denyse Perron 2539)
- 1912 Date, lieu de mariage et parents d'**Henri Sénéchal** et **Rosanna Charette**, peut-être au **Nouveau-Brunswick**. Un fils, **Charles**, épouse **Blanche Leblanc** à **Saint-Gabriel-Lalemant (Gaspé)** le 24 juin 1947. (Denyse Perron 2534)
- 1913 Je cherche un acte qui démontrerait que **Félicité Thibault** (**Jean François** et **Geneviève Cloutier**) qui épouse, selon **Éloi-Gérard Talbot**, **Germain Pelletier** à **L'Islet** le 12 novembre 1770, est la même personne que **Pélagie Thibault** (**Jean François** et **Geneviève Cloutier**) qui, alors veuve de **Joseph Pelletier**, épouse **Isidore Boucher** à **Saint-Thomas de Montmagny** le 1^{er} avril 1788. Ce dernier renseignement est tiré du répertoire de mariages de **Saint-Thomas de Montmagny 1678-1984**. Selon **Tanguay**, **Pélagie** et sa sœur **Modeste** étaient jumelles, nées le 27 février 1752. **Joseph** et **Germain Pelletier** (**Guillaume** et **Françoise Jean**) seraient probablement aussi une seule et même personne. Quant à **Drouin**, il mentionne que **Germain Pelletier** (**Guillaume** et **Françoise Jean**) épouse **Marie Josephte Paradis** à **Kamouraska** le 7 janvier 1766. Il mentionne aussi que **Joseph** épouse **Marie Anne d'Anjou** à **Kamouraska** le 6 février 1769. Où est la vérité? (**Pierrette Langlois-Thibault** 2480)

Réponses

- 1823 Concernant **Hermine Pelletier** : **Pelletier** est une erreur de lecture, il faut lire **Hermine Pellerin** (François et Amable Isabelle). (Claude E. Pelletier 0377)
- 1844 **Charles Savard** (Charles et Marie Simon) épouse **Marguerite Locas** (Joseph et Marguerite Bibeau) à Saint-Martin de Laval le 7 octobre 1787. (Rosaline Guitard 1004)
- 1849 **Joseph Émond** (Jean et Joseph/Josette Levesque) épouse **Véronique Dubé** (Basile et Louise Côté) à Rivière-Ouelle le 26 octobre 1790. (Rosaline Guitard 1004, André Dubois 1217 et Louis Girard 1451)
- 1850 **François Verreault** (François et Anne Landry) épouse **Hélène Michel/Taillon** (Louis et Marie Gagnon) à Château-Richer le 6 octobre 1801. (André Dubois 1217)
- 1851 **Étienne Larrivée** (Charles [Beaumont] et Charlotte Fecteau) épouse **Louise Guay** (Timothée et Louise Lefebvre-Boulangier) à Saint-Joseph de Lévis/Lauzon le 26 février 1821. (Rosaline Guitard 1004, André Dubois 1217 et Lionel Dumont 1387)
- 1853 **Alfred Pelletier** (Elzéar André et M. Joseph Mailloux, m. Cacouna 11 février 1850) épouse **Célanire Bélanger** (David et Ursule Dumont, m. 25 septembre 1843) à Saint-Antonin de Rivière-du-Loup le 4 septembre 1876. (Claude E. Pelletier 0377)
- 1856 Il pourrait peut-être s'agir de **Trefflé Laforge** qui décède à Saint-Eugène le 27 juin 1947, selon le Registre de référence à l'état civil. (E.L. Brassard 1658)

Trefflé Laforge, mineur (Ambroise et Agnès Ayotte) épouse **Victoria Lamontagne**, majeure (Pierre et Adéline Clément) à Saint-Didace le 3 février 1891.

Sont issus de ce mariage :

- 1- Joseph Armand, b. 24 octobre 1891, m. 10 octobre 1913.
- 2- Rose-Alma, b. 2 décembre 1892, m. Léo Lacaux, Laverlochère (Saint-Isidore), 29 octobre 1914.
- 3- Joseph Ernest, b. 27 mai 1896.
- 4- Gédéon, b. 29 mars 1898, s. 14 mars 1900.
- 5- Marie Anna, b. 27 novembre 1890.
- 6- Joseph Théopitus, b. 8 décembre 1900, m. Brigitte Fernande Lapierre, Notre-Dame-du-Nord, 12 juin 1929.
- 7- Joseph Gédéon, b. 28 décembre 1901, m. Juliette Marier, Rouyn (Saint-Joseph), 5 décembre 1953.
- 8- Joseph, b. 22 novembre 1903, s. 16 août 1904.
- 9- Marie Aurore, b. 25 décembre 1904.
- 10- Joseph Euchariste, b. 22 mars 1906.
- 11- Joseph Omer, b. 20 août 1907, m. Alice Pauline Lanouette, Notre-Dame-du-Nord, 14 novembre 1928.
- 12- Elphège Victorin, b. 9 juin 1910, m. M. Rose Gauthier, Rouyn (Immaculée-Conception), 26 août 1943.
- 13- Marie Alexandrine, b. 21 août 1911.
- 14- Trefflé, s. 18 février 1912 à l'âge de 6 mois. Référence : *Les familles de Saint-Didace*. (Louis Girard 1451)

- 1862 Réponse partielle : D'après le répertoire de mariages de Saint-Louis-de-Chambord, publié par M.L. Beaulieu, quatre des enfants de Charles Bouchard et de Delphine Bolduc (Saint-Urbain le 29 août 1870) se sont mariés à cet endroit :
Marie épouse Pamphile Tremblay (Eustache et Arthémise Potvin) le 31 août 1896;
Anne épouse Joseph Boivin (Jean et Geneviève Côté) le 16 février 1903;
Delphine épouse Édouard Coude (Gilbert et Aurélie Tremblay) le 6 mars 1905;
Elzéar épouse Marie Louise Brassard (Jean Baptiste et Philomène Boily) le 7 février 1910;
Elzéar épouse Marie Louise Coude (Majoric et Marie Louise Gagnon) le 26 août 1919.

D'après le répertoire de mariages de Roberval (Notre-Dame), publié également par M.L. Beaulieu: Charles, un autre de leurs fils, épouse à cet endroit Marie Bouchard (Louis et Marie Côté) le 21 novembre 1898. (E.L. Brassard 1658)

- 1863 François Rancourt (Joseph et Marie Parant) épouse (ct Jacob fils) Marie Claire Jodoin (Claude et Louise Locat). (Jeanne Berthe Rondeau 0882 et Louis Girard 1451)
- 1880 François Levron dit Nantais, de parents inconnus. Arrivé de France vers 1671, François Levron a épousé Catherine Savoie vers 1675.

Leur fille, Marie, née en 1686, a épousé Jean Garceau le 20 novembre 1703 et, en secondes noces, Alexandre Richard dit Boutin en 1711. Jean Baptiste Levron, frère de Marie et fils de François, est né en 1692 et a épousé Françoise Labauve le 13 janvier 1716. Jean Baptiste (Jean Baptiste et Françoise Labauve) a épousé Marguerite Comeau (Joseph et Marie Anne Roy). Il s'est établi à Chipoudy. Il était le petit-fils de François et Catherine Savoie. Référence : Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens*, vol. 2, Port-Royal, p. 665-666. (Jean Garceau 2321)

- 1884 Ernest Lahaie (Antoine et Catherine Labonté) épouse Léona Richard (Théophile et Rose de Lima Vigneault) à Saint-Célestin le 27 septembre 1898.

Antoine Lahaie (Louis et Marie Lemaire) épouse Catherine Labonté (Joseph et Anne Descôteaux) à Baie-du-Fèbvre le 10 janvier 1860. (Jacques Saintonge 1342)

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Héritage - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs - février 1991.

Les filles de Caleb.

Lignées ancestrales : Pronovost, Bordeleau, Pelletier, Bourque.

L'abbé Joseph Eugène Dubois.

Titre d'ascendance de Jean-Luc Mongrain.

Conférence de M. Prince : Archives photographiques en généalogie.

Livre et dictionnaire des Boutin d'Amérique.

Nicolas Duclos, notaire à Batiscan (suite).

L'Entraide généalogique - Société de généalogie des Cantons de l'Est inc. - Vol. XIV, N° 1, janv., fév., mars 1991.

Au berceau des familles : Gagnon, Gravel et Cloutier.

Les familles **Hamel**.

Octrois de terre aux soldats (2^e partie).

Jean Noël **DuBois** : 155^e anniversaire de son arrivée en Estrie et 160^e anniversaire de son mariage avec Magdeleine **Perreault**.

L'Archiviste – Archives nationales du Canada – Vol. 17, N° 6, nov., déc. 1990.

De nouvelles orientations pour les acquisitions aux AN.

Gérer la croissance des fonds.

Pour la conservation des documents historiques.

Les documents géomatiques à acquérir des archives ... ou constituer la mémoire de nos sociétés.

De l'importance nationale des cartes anciennes.

Les documents fédéraux au Yukon.

L'acquisition de documents cartographiques, architecturaux et techniques.

Conserver, c'est aussi prévoir et informer.

Nord Généalogie – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – N° 107, 1990–6.

Tableau d'ascendance de Paul Eugène **Lesage**.

Mariages des personnes de la ville de Lille et de ses environs à Leiden.

Convenances de mariage passées devant les échevins de Douai.

Généalogie de Robert **Muette**.

Ascendances **Blanchard, Gras, Lacourte, Léveque, Pecqueux**.

Les descendants de Jean Charles **Mortelette**.

L'ascendance du Général de **Gaule**.

À moi Auvergne – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay – N° 54, 4^e trimestre 1990.

Liste des auvergnats de passage à l'hôpital de Bordeaux 1725–1729.

Inventaire des fonds notariaux de Courpière.

Quelques noms de famille ambertois en 1536.

Paroisses dont les tables de mariage sont disponibles.

Stemma – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile–de–France – Tome XIII, fascicule 1 du 1^{er} trimestre 1991.

Quand nos ancêtres payaient la gabelle.

Traditions régionales : le brûlement de la chaise de la mariée en Ile–de–France.

Association généalogique Flandres–Hainaut – N° 28, 1990.

De l'art de la généalogie à la généalogie d'artiste.

XI^e Congrès National de la Fédération des Sociétés françaises de généalogie qui se tiendra à Bordeaux du 9 au 12 mai 1991. Principaux thèmes du congrès : la recherche généalogique et l'étude des groupes familiaux.

Les comportements sont-ils héréditaires?

Une famille de meuniers : les **Lagrue**. On fait mention de la famille **Lefebvre**.

* * * * *

CORRECTIONS AUX RÉPERTOIRES

- *Généalogie Montmagny-L'Islet-Bellechasse* - Éloi-Gérard Talbot, Tome XVI, page 54.

Une erreur émanant peut-être de Mgr Tanguay. Des documents notariés cités par Mario Thibault (*L'Ancêtre*, Vol. 12, N° 3, page 95 et Vol. 14, N° 2, pages 46 et 51) prouvent que Charles François Thibault, époux en premières noces d'Angélique Cloutier (Joseph et Marie Thérèse Boiry) et en secondes noces d'Élisabeth Leclerc (Ignace et Élisabeth Fortin), était le fils de Jean-François Thibault et Angélique Proulx, plutôt que Jacques Thibault et Marie-Anne Proulx. Jean-François et Jacques étaient les fils de François et Élisabeth Lefebvre. (Pierrette Langlois-Thibault 2480)

- *Généalogie Montmagny-L'Islet-Bellechasse* - Éloi-Gérard Talbot, Tome XII ou XIII, pages 141 et 143 et tome XVI, pages 60 et 63.

Il s'agit de Prosper Plourde qui épouse en premières noces Marguerite Thibault à L'Islet le 15 mai 1838, et en secondes noces Marcelline Thibault à L'Islet le 7 novembre 1843. Dans le tome XVI il est dit que Marguerite Thibault épouse en premières noces Prosper Plourde à L'Islet le 15 mai 1838, et en secondes noces Jean-Baptiste Fradet à Saint-Vallier le 17 novembre 1848. Il me semble étrange que les deux aient été encore vivants lors du second mariage. (Pierrette Langlois-Thibault 2480)

- *Répertoire de la Basse-Côte-Nord 1847-1988* - Société de généalogie de Québec - Vol. 2 - Publication N° 66.

Page 69 - Chevalier, Adèle : On devrait lire Josseaume et non Gosseaume. Aussi corriger l'orthographe de ce prénom à la page 43.

Page 158 - James, Aimée : On devrait lire Émilie Tillard et non Fellard. Corriger aussi page 28.

Page 202 - Lejeune, Bernard : On devrait lire (Gilbert et Judith Haché). Même si leur mariage est inscrit dans le registre de Havre-Saint-Pierre, il se sont épousés à l'Anse-aux-Fraises, Île-d'Anticosti.

Page 202 - Lejeune, Gabrielle : On devrait lire Jacqueline et non Gabrielle - Beardsell Wallace et non Jack.

Page 203 - Lejeune, Marthe : On devrait lire Lejeune Irène et non Marthe - son époux se nommait Henry, Austin, il signait les deux noms et le nommait Henry Austin et non Francis.

Page 203 - Lejeune, Louise : On devrait lire Jeanne et non Louise - Corriger aussi le prénom à la page 148, Roland Haley marié à Jeanne Lejeune.

Page 203 - Lejeune, Andrée : On devrait lire Noëlline et non Andrée - Corriger alors le prénom à la page 187, Lank (Keith) Willard marié à Noëlline Lejeune.

Page 203 - Lejeune, Éliisa : On devrait lire Laroche Alphonse et non Laroque Chs Pe. - Corriger aussi à la page 191.

Page 203 - Lejeune, Gilberte : On devrait lire Pearson Georges et non John. Corriger aussi ce prénom à la page 261.

Page 203 - Lejeune, Armandine : On devrait lire Irma Perron et non Emma Samson. Corriger aussi à la page 290 ces prénom et nom.

Page 314 - Malouin, Octyle : On devrait lire Odile et non Octyle. Aussi corriger à la page 43 ce prénom.

Ayant épousé Armandine Lejeune de l'Île-d'Anticosti, je suis donc bien informé sur les familles Lejeune de l'Île. (Roger Samson, Beauport)

* * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2559	Fortier, Céline	2-73, rue Bégin, Hull, QC, J9A 1E2
#2560	Ratté, Micheline	222, rue Samson, Vanier, QC, G1M 3C9
#2561	Asselin, Gilles	C.P. 36, Thetford Mines, QC, G6G 5R9
#2562	Gaboury, Roland	750, av. des Perron, Laval, QC, H7H 1E3
#2563	Leclerc, Martin	209, rue de la Colombière Ouest, Québec, QC, G1L 1C5
#2564	Drolet, Lucille	743, place Flamand, Vanier, QC, G1M 2B8
#2566	Villemere, Wayne L.	401-1749, Paris St., Sudbury, ON, P3E 4V4
#2567	Paquette, René	570, Rang 2, Frampton, QC, G0R 1M0
#2568	Richer, Jean-Paul	208-3350, rue France-Prime, Sainte-Foy, QC, G1W 2P4
#2569	Levesque, Alain	6262, place des Zinnias, Charlesbourg, QC, G1G 1J9
#2570	Larocque, Simon	208, boul. Bertrand, Beauport, QC, G1B 1J3
#2571	Montambault, Louis Éric	1335, rue Montarville, Saint-Bruno, QC, J3V 3T3
#2572	Vachon, Richard	596, rue Gabrielle-Roy, Saint-David, QC, G6W 6Y5
#2573	Beaupré, Yves	110-42, place des Hauts-Bois, Saint-Romuald, QC, G6W 6G9
#2574	Trottier, Alex Lyle	4650, Faculty Ave., Long Beach, CA 90808, USA
#2575	Brisson, Dorothée	211-3033, rue des Châtelets, Sainte-Foy, QC, G1V 3Y9
#2576	Paré-Boucher, Hélène	8810, boul. Rivard, Brossard, QC, J4X 1Y1
#2577	Roy, Debra	11512, Basswood Court, Laurel, MD, USA
#2578	Grenon, Richard	C.P. 154, Deschambault, QC, G0A 1S0
#2579	Barnabé-Geary, Paula	21, Lakeshore Ave., Westport, MA 02790, USA
#2580	Jalbert, Denis	225, place Sanatorium, Lac-Étchemin, QC, G0R 1S0
#2581A	Deschenes, Sylvie	110-42, place des Hauts-Bois, Saint-Romuald, QC, G6W 6G9
#2582	Chabot, Gérard	2-2225, rue Bruneau, Québec, QC, G1J 2K1
#2583	De Blois, Hélène	2129, rue Deblois, Beauport, QC, G1E 3Y6
#2584	Bellec, Jacques	830, av. Valence, Charlesbourg, QC, G1G 2T4
#2585	Bégin, Ghislain	171, rue Gourd, Amos, QC, J9T 3V3
#2586	Nadon, Lionel	3149, rue Tripoli, Sainte-Foy, QC, G1X 1W7
#2587	Bérubé, Jean	1290, Montée Sainte-Victoire, Sainte-Victoire, QC, J0G 1T0
#2588	Pelletier, Daniel Joseph	4D-251 West, 93rd St., New York, NY 10025, USA
#2589	Tardiff, Richard Clayton	25, Wills Drive, New Hartford, NY 13413, USA
#2590	Dionne, Edgar	43, boul. Jacques-Cartier, Lévis-Lauzon, QC, G6V 1T4
#2591	Poulin, Benoît	1425, boul. de l'Entente, Québec, QC, G1S 2V1
#2592	Racine, Bernard	1045, av. Brown, Québec, QC, G1S 3A1
#2593A	Chainé-Racine, Georgette	1045, av. Brown, Québec, QC, G1S 3A1
#2594	Huart, Paul Octave	9205, av. Veuillot, Charlesbourg, QC, G1G 3G5
#2595	Roy, Adrien	291-R.R. 2, Saint-Martin, QC, G0M 1B0
#2596	Lanthier, Guy	30-2725, rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC, J1K 2Z2
#2597	Moisan, Chantal	262, rue Deshaies, Amos, QC, J9T 4A2

* * * * *

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 17 avril 1991.
Heure : 19h30
Endroit : Salle 3142
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencière : Micheline Gilbert
Sujet : L'ancêtre Morisset de père en fils.

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 13 et 20 avril de 13h00 à 16h00.

Marché aux puces :
Samedi, 6 avril, de 10h00 à 15h00.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 1246, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

* * * * *

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 9h00 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.
Tél.: 644-4795

* * * * *